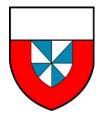
# Commune de Cheseaux



# Préavis 21/2018



Rapport de Gestion 2017





# Table des matières

# **Chapitre I: Municipalité**

- I 1. Organisation
- I 2. Autorisations générales
- I 3. Préavis municipaux

## Chapitre II: Administration générale

- II 1. Administration
- II 2. Contrôle des habitants
- II 3. Activités villageoises
- II 4. Lausanne Région

## Chapitre III: Constructions - Urbanisme - Bâtiments

- III 1. Police des constructions
- III 2. Urbanisme
- III 3. Commission d'urbanisme

# <u>Chapitre IV : Sécurité publique - Inspection des viandes - Protection civile - Service du feu</u>

- IV 1. Sécurité publique
- IV 2. Inspection des viandes
- IV 3. Protection civile
- IV 4. Service du feu

# <u>Chapitre V : Travaux - Forêts - Epuration - Déchets</u>

- V 1. Travaux
- V 2. Routes et chemins
- V 3. Domaines
- V 4. Forêts
- V 5. Epuration des eaux
- V 6. Traitement des déchets

# **Chapitre VI: Petite Enfance - Oeuvres sociales - Cultes**

- VI 1. Accueil de la petite enfance
- VI 2. Commission Enfance jeunesse
- VI 3. ARASPE
- VI 4. APROMAD
- VI 5. Cultes

# Chapitre VII: Etablissement de la Chamberonne

- VII 1. Organisation générale
- VII 2. Classes primaires
- VII 3. Classes secondaires
- VII 4. Effectifs
- VII 5. Activités et événements divers
- VII 6. Mesures de prévention
- VII 7. Bibliothèque
- VII 8. Parents
- VII 9. Bâtiments scolaires



# **Chapitre I : Municipalité**

## I - 1 - Organisation

La composition de la Municipalité au 31 décembre 2017 est la suivante :

SAVARY Louis – Syndic Administration générale – Finances - Relations

extérieures - Affaires régionales

DIEPERINK Jacqueline Instruction publique – Affaires sociales – Accueil de

jour des enfants - Cultes - Bâtiments communaux

scolaires et pré/para scolaires

HÄMMERLI Pierre Travaux – Voirie – Routes – Eclairage public -

Epuration des eaux – Egouts – Gestion des déchets - Forêts et domaines – Cours d'eau - Cimetière -

Sociétés locales

SANDOZ Serge Sécurité (SDIS, Police administrative, Protection

civile, Contrôle des viandes) - Signalisation - Espaces Publics - Energie - Procédés de réclame - Bâtiments communaux non scolaires - Contrôle des

habitants

FLEURY Etienne Urbanisme – Aménagement du territoire – Police des

constructions – Permis d'habiter

La Municipalité s'est réunie pour **49** séances ordinaires. Elle a également siégé intégralement ou en délégation lors de nombreuses séances de travail supplémentaires en interne, ou avec des citoyens de la commune.

Il convient également d'y ajouter les multiples contacts avec Lausanne Région et ses différentes commissions et groupes de travail, avec le Schéma directeur nord-lausannois (SDNL) et le Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM), avec les instances cantonales, les communes voisines, les autorités scolaires, les sociétés locales, les partenaires divers, ainsi que de nombreuses représentations ponctuelles.

Ces obligations impliquent pour les membres de la Municipalité, à titre personnel ou en groupe, une disponibilité pour nettement plus de 400 événements chaque année.

# I - 2 - Autorisations générales

Ces autorisations générales accordées pour la durée de la législature, ont permis à la Municipalité de réduire sensiblement les délais, notamment dans le cadre de procédures de recours, ou d'adjudications pour des montants réduits.

Nous avons fait usage de cette possibilité lors de la signature de l'acte de vente conditionnelle du bâtiment de l'Ancienne Forge », sis à la rte de Lausanne 5 (parcelle 20).

## I - 3 - Préavis

Pendant l'année 2017, la Municipalité a présenté au Conseil Communal les préavis suivants :

- Demande de crédit pour l'aménagement d'un parking payant au Grand-Pré
  - acceptée par le Conseil lors de sa séance du 7 mars 2017
- O9 Demande de crédit pour l'acquisition et l'installation de modules externes provisoires au collège Derrière-la-Ville, pour accueillir deux salles de classes
  - acceptée par le Conseil lors de sa séance du 7 mars 2017
- 10 Demande de crédit pour les aménagements routiers liés au prolongement de la ligne tL 54 acceptée par le Conseil lors de sa séance du 2 mai 2017
- Demande de crédit pour la construction d'une nouvelle place de jeux dans le secteur du Marais du Billet acceptée par le Conseil lors de sa séance du 2 mai 2017
- 12 Comptes 2016 adoptés par le Conseil lors de sa séance du 20 juin 2017
- Rapport de Gestion 2016 adopté par le Conseil lors de sa séance du 20 juin 2017
- Soutien financier au Tennis-Club de Cheseaux pour la construction d'un nouveau club-house à Sorécot accepté par le Conseil lors de sa séance du 3 octobre 2017
- Plan partiel d'affectation (PPA) Manège Saint-Georges adopté par le Conseil lors de sa séance du 3 octobre 2017
- 17 Budget 2018 adopté par le Conseil lors de sa séance du 12 décembre 2017

D'autre part, le Bureau du Conseil a présenté au Conseil Communal le préavis suivant :

14 Proposition d'actualisation des indemnités du Conseil communal adoptée par le Conseil lors de sa séance du 20 juin 2017

# Chapitre II: Administration générale

## II - 1 - Administration

#### II - 1-1 Personnel

En 2017, il n'y a eu deux modifications dans l'effectif de notre personnel administratif.

Mme Marianne Gargano, responsable du Contrôle des habitants, a officiellement pris sa retraite au 28 février. Sa remplaçante, Mme Rodrigues, avait été recrutée en 2016.

M. Gabriel Conus, technicien communal, a fait valoir son droit à la retraite et nous a quittés à fin mars. Pour le remplacer, nous avons engagé à temps complet dès le 1<sup>er</sup> mars 2017, Monsieur José Sanchez.

Nos effectifs au 31 décembre 2017 étaient donc les suivants :

- greffe municipal :	M. Patrick Kurzen Mme Fabienne Pilet	100 % 20 %
- bourse communale :	M. Christian Franco Mme Fabienne Pilet	100 % 80 %
- contrôle des habitants :	Mme Patricia Rodrigues	100 %
- collaborateur polyvalent	: M. Milos Dangubic	100 %
- service technique :	M. José Sanchez	100 %
- urbanisme :	Mme Caroline Caulet	70 %
- police administrative :	M. Antoine Simond	100 %
- apprentie	Mme Olivia Friedli	

soit 7,7 équivalents plein temps et une apprentie

## II - 1.2 - Conciergerie

M. Olivier Desarzens était toujours en incapacité de travail, et ce depuis janvier 2016. Son licenciement a été acté. Il prendra effet au 8 janvier 2018.

Par ailleurs, nous avons également engagé à l'heure Mme Isabel Desplands, afin qu'elle assure le nettoyage des deux modules de classes provisoires installés à Derrière-la-Ville.

Ainsi donc, nos effectifs fixes à fin 2017 étaient les suivants :

- Collège DLV :	Mme Keila Marques Cassata Mme Candida Purgatorio (M. Olivier Desarzens	100 % 70 % <i>100 %)</i>	
		,	
- Salles de gym DLV :	M. Philippe Dutoit	100 %	
- Collège de la Plantaz :	Mme Candida Purgatorio	30 %	
- Collège Marais du Billet, Maison de commune, Temple :	Mme Corinne Dutoit	75 %	
- Salle de gym et locaux techniques Marais du Billet :	M. Jean-Marc Ducret	100 %	

soit 5,75 équivalents plein temps (4,75 réel)

Le nettoyage courant des locaux de la maison de commune est toujours confié à une entreprise externe, qui intervient une fois par semaine.

## II - 1.3 - Organisation

La Municipalité se plaît à relever comme chaque année le bon fonctionnement de l'administration et particulièrement les très bonnes relations de travail avec l'ensemble du personnel. Il est important de pouvoir compter sur des employés fiables pour soutenir des municipaux toujours très sollicités.

La Municipalité souhaite une fois de plus adresser ses plus sincères remerciements à l'ensemble du personnel communal, pour son travail et sa collaboration.



## II - 2 – Contrôle des habitants

## Population selon Statistique Vaud

Au 31 décembre 2017, la population de notre localité s'élevait à 4'357 habitants, ce qui représente une hausse de 10 personnes par rapport à 2016, soit :

3'366 Suisses

991 Etrangers

#### **Mutations**

Au cours de l'année, notre bureau a traité 1'099 mutations dont les principales sont :

403 arrivées – 427 départs – 72 changements d'adresse – 37 séparations/divorces – 59 naturalisations – 24 mariages – 51 naissances – 26 décès (inscrits sur la commune).

## Bureau des étrangers

Total des dossiers des étrangers : 1'182

-	C (établissement)	685
-	B (séjour)	272
-	L (Séjour limité)	13
-	F/N (admis provisoirement)	13
-	G (frontalier)	177
-	En cours	22

## Registre civique

En 2017, le rôle des électeurs a été mis à jour et édité pour des votations/élections fédérales, cantonales et/ ou communales les : 12 février – 30 avril – 21 mai – 24 septembre.

Nombre moyen d'électeurs suisses inscrits : 2'708 avec un taux moyen de participation de 43.52%.

Par ailleurs, nous avons contrôlé 839 signatures relatives à 13 initiatives et référendums cantonaux ou fédéraux.

## Recensement des chiens

194 chiens sont enregistrés sur notre territoire.

#### **Naturalisations**

La Municipalité a accepté en 2017, 4 dossiers de naturalisation ordinaire représentant un total de 8 personnes. Elle a aussi accepté 7 dossiers de naturalisation facilitée représentant un total de 11 personnes.

Les dossiers ont été transmis aux services de l'Etat pour suite à donner. Tous les dossiers clos à ce jour ont été acceptés.

De nombreux dossiers ont été déposés en décembre 2017, avant les modifications de la législation en vigueur. Ces dossiers seront traités au cours du premier trimestre 2018.

## II - 3 - Activités villageoises

Les 11 et 12 février a eu lieu le 9<sup>ème</sup> tournoi indoor du Fc Cheseaux à la salle de gymnastique du Marais du Billet. Cette manifestation a attiré près de 300 juniors âgés de 8 à 12 ans. (Juniors E et F).

Dans le cadre de notre jumelage avec Aubignan (Vaucluse), une classe française est venue s'initier aux joies du ski avec ses correspondants du 5 au 9 mars.

Les soirées annuelles de la Fanfare de Cheseaux ont eu lieu les 10 et 11 mars. L'école de musique de la Fanfare a organisé une journée portes-ouvertes, le 17 juin, afin d'attirer de nouveaux pratiquants. Les 22 et 23 septembre une grande fête sous cantine a permis de célébrer le 40<sup>ème</sup> anniversaire de la Société. Un concert de Noël a également rencontré un vif succès en décembre.





Le 1er avril, les Traîne-Savates ont organisé la 24ème édition de leur course populaire par une température fraîche. Plus de 2'000 concurrents ont pris part aux épreuves des diverses catégories.

Les 8èmes Coffres magiques organisés par le Cercle Magique ont attiré nombre d'acheteurs le 6 mai. La même société locale a également mis sur pied le 9 septembre sa 14ème bourse d'habits et jouets.

Dès le 2 juin 2017, tous les vendredis, un petit marché « bio » est à disposition des habitants au centre du village.

Le Fil d'argent, après avoir fêté en mai son 50<sup>ème</sup> anniversaire, a organisé le 14 juin, sa course annuelle à destination du Lac Noir.

Le 17 juin a eu lieu l'inauguration officielle des terrains de beach-volley à Derrière-la-Ville, en collaboration avec le VBC Cheseaux, qui fêtait en 2017 son trentenaire. Une grande fête a d'ailleurs eu lieu les 2 et 3 septembre, pour célébrer cet anniversaire.

Le festival équestre de Cheseaux, qui a eu lieu du 21 au 25 juin, a réuni une nouvelle fois la crème de la monte helvétique, en proposant notamment un Grand-prix qualificatif pour le championnat suisse élite.

Le 24 juin, les enseignantes du Marais-du-Billet ont organisé une fête pour les dix ans de l'ouverture du collège.

Le Fc Cheseaux, après une magnifique saison, a réussi à obtenir sa promotion en deuxième ligue régionale.

Dans le cadre du passeport-vacances estival, de nombreux jeunes ont profité des trois activités offertes à Cheseaux, soit : initiation à la spéléo, rencontre avec notre corps de pompiers, et promenade à dos d'âne. Nous remercions vivement tous les organisateurs et les bénévoles qui encadrent ces enfants.

L'organisation et l'animation de la fête nationale du 1<sup>er</sup> août a été assurée par l'Amicale des sapeurs-pompiers de Cheseaux, avec à la clef un magnifique feu d'artifice.

La Municipalité a reçu le 11 septembre les jeunes citoyens qui atteignaient leur majorité civique dans l'année, puis le 2 octobre les nouveaux habitants de notre village.





Le 1<sup>er</sup> novembre, la garderie La Galipette a offert aux jeunes (et moins jeunes) la traditionnelle Fête de la courge.

Le 18 novembre a eu lieu au Marais-du-Billet, en présence de nos autorités, l'exercice final annuel du SDIS La Mèbre.

Les 8 et 9 décembre a eu lieu le traditionnel téléthon organisé par un groupe issu de l'amicale des sapeurs-pompiers. Dans le même temps, un marché de Noël des artisans a été organisé à la maison de commune.

Le Comet Unihockey, la Société de gymnastique, le Caveau Le Chapeau, la Compagnie des Deux masques, Les Concerts de Cheseaux, le Trait d'Union Cheseaux-Gourcy, le Judo-Club, et toutes les autres sociétés locales très actives ont également mis sur pied tout au long de l'année de nombreuses autres manifestations, soirées, spectacles et repas de soutien qui ont contribué à rendre cette année 2017 tout aussi animée qu'à l'accoutumée.

## II - 4 - LAUSANNE REGION (communauté de la région lausannoise)

## II – 4.1 – Communes membres

Lausanne Région était composée en 2017 de 27 communes membres. Etant constituée de manière volontaire, et non pour percevoir une subvention fédérale, le nombre des communes membres peut varier. Ces communes sont organisées en 3 secteurs. Ils constituent la base même de l'association, lieu de discussion des exécutifs. Chaque secteur délègue ses représentants dans les différentes commissions, peut demander qu'un objet soit traité, qu'une commission soit créée.

#### **Secteur Ouest:**

Bussigny-près-Lausanne, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, St-Sulpice et Villars-Ste-Croix

#### Secteur Nord:

Bottens, Bretigny-sur-Morrens, Cheseaux-sur-Lausanne, Cugy, Froideville, Jouxtens-Mézery, Le Mont-sur-Lausanne, Morrens, et Romanel-sur-Lausanne

Notre représentant aux séances du secteur Nord est M. le Syndic Louis Savary.

#### Secteur Est:

Belmont-sur-Lausanne, Epalinges, Lutry, Jorat-Mézières, Montpreveyres, Paudex, Pully, Savigny et Servion

Un conseiller municipal de Lausanne représente la ville-centre au sein de chacun des trois secteurs.

#### II – 4.2 - Activités 2017

Lausanne Région intervient, sur demande de ses 27 communes, pour toutes les questions dépassant les frontières communales. L'association traite les requêtes régionales, d'agglomération et de coordination intercommunale. Qu'il s'agisse de territoire ou d'environnement, de mobilité ou d'économie, de problèmes liés à la petite enfance, à la formation, aux sports, ou à la prévention des dépendances, Lausanne Région œuvre pour mieux servir son bassin de population.

Deux assemblées générales ont été organisées en 2017. L'AG de printemps du 8 mars à Cugy a adopté les comptes 2016, ainsi que la stratégie 2017-2022. Celle d'automne, qui s'est tenue le 27 octobre à Lausanne, a validé le budget 2018.

## Bureau de coordination (BC)

Présidé par M. Gustave Muheim et accompagné par Mme Patrizia M. Darbellay, secrétaire générale de Lausanne Région, le BC a suivi le travail des diverses commissions de l'association de communes. Les comptes, le budget et les objets relatifs à chaque commission ont été étudiés.

Lausanne Région a également été sollicitée pour prendre position sur des objets d'intérêt régional. En 2017, le Bureau de coordination a notamment œuvré dans les domaines suivants :

- accepté un budget extraordinaire pour la recherche et la mise en place de l'exposition des 50 ans de l'association
- ratifié les projets de conventions des institutions subventionnées annuellement
- validé les demandes de la commission Prévention et Dépendances pour l'attribution des subventions via son Fonds de Prévention
- accordé divers soutiens aux manifestations liées au budget Promotion économique
- validé les demandes de la commission Activités sportives
- accordé un budget supplémentaire pour l'organisation du stand de Lausanne Région au Salon des métiers.

## **Financement**

La préparation des budgets relève de la responsabilité des chefs de projets des départements et de la secrétaire générale de Lausanne Région. La comptabilité de l'association, incluant les comptes de AppApp et du Fonds Capital Développement, est assurée par la fiduciaire Fidinter et auditée annuellement par la société de révision Ofisa. Le contrôle et la validation des dépenses sont de la responsabilité du Bureau de coordination.

Pour 2017, le fonctionnement de Lausanne Région a été assuré par une cotisation, y.c. agglomération, de CHF 7,92 par habitant.

#### Personnel

L'équipe de Lausanne Région est composée de 5 personnes qui travaillent pour un équivalent de 4,5 EPT.

## II - 4.3 - Commission Dépendances et prévention

## Membre : Serge Sandoz

La présidence de cette commission est assurée par Mme Pascale Manzini, Municipale à Ecublens.

Sur une base annuelle, la commission Prévention et dépendances gère de nombreux projets à titre préventif et préavise pour subventionner des organisations actives sur le terrain. Outre ses propres projets, elle soutient également des actions de prévention menées par les 27 communes de la région ou par des institutions reconnues. Elle a aussi pour mission de mettre en réseau les acteurs concernés par la prévention des addictions, c'est-à-dire les municipalités et les professionnels de la branche.

Lausanne Région a confié à Rel'ier (Fondation Le Relais) la réalisation d'une recherche visant à élaborer un outil d'aide à la décision en matière de travail social de proximité (TSP). Cette recherche menée à l'intention des communes de la région lausannoise a été menée sur la base d'une vingtaine d'entretiens avec des municipaux, chefs de service, travailleurs sociaux de proximité et représentants cantonaux.

En mai 2017, le Guide a été édité et présenté aux Municipalités par le biais d'une conférence à Ecublens. Des « fiches pratiques » pour un usage facilité du Guide ont été transmises en novembre à l'ensemble des membres de la commission Prévention et dépendances.

#### Journée de réflexion

Lausanne Région a organisé une importante Journée de réflexion sur le thème du harcèlement, intitulée « Harcelé, harceleur, ne restons pas témoin! » Le thème central y a été traité sous forme de 4 ateliers thématiques : le harcèlement à l'école, dans la rue, au travail et sur Internet. La conférence « Prévenir le harcèlement : des écueils aux leviers » de Mme Caroline Dayer a précédé les ateliers.

Plus de 95 personnes de la région, municipaux et professionnels de la branche, ont répondu présents. La Journée a eu lieu en novembre 2017 au Mont-sur-Lausanne qui, pour l'occasion, a mis gracieusement sa Grande salle à disposition.

## Brochure de prévention à l'attention des parents d'adolescents

C'est en 2014 que Lausanne Région a publié sa brochure de prévention à l'attention des parents, intitulée « Être parent d'un adolescent ». Durant l'année 2017, les trois chapitres ont été traduits en 10 langues, puis mis en page. Les nouvelles brochures seront réimprimées au printemps 2018.

#### Conventions

Lausanne Région subventionne des institutions sur une base annuelle. Dans ce cadre, l'association régionale a établi des conventions, définissant les prestations qui seront fournies durant l'année par chacune d'elles :

## Rel'ier (Fondation Le Relais)

Rel'ier est une entité qui coordonne et développe des projets dans le champ des addictions et de la précarité sociale.

## Rel'aids (Fondation Le Relais)

Rel'aids se compose d'une équipe de travailleurs sociaux allant à la rencontre d'une population en situation de précarité, confrontée à des problèmes de consommation de drogues et de maladies virales. Ces professionnels se déplacent, principalement dans la région lausannoise, sur demande du public cible.

#### Fleur de Pavé

L'association Fleur de Pavé apporte de l'écoute et du soutien aux péripatéticiensennes. Sa mission première est de diminuer les risques liés à l'exercice de la prostitution et à la consommation de produits psychotropes. Au travers d'un bus, Fleur de Pavé est présente sur place, à proximité des lieux de prostitution.

## Macadam jobs à seuils bas (Fondation Mère Sofia)

Le projet pilote en trois seuils « Macadam jobs à seuils bas » a pour but de mobiliser des personnes fortement marginalisées, souvent en lien avec une addiction et en rupture avec le monde du travail depuis plusieurs années. Il s'agit de susciter chez cette frange de la population, une envie de changement vers un mieux-être, voire la reprise d'une activité professionnelle.

#### Bethraim

Les activités de l'association Bethraïm (en hébreu Maison de la Vie) se situent dans le contexte d'aide aux personnes souffrant de dépendances. L'association propose à celles et ceux désireux de sortir de leur dépendance, une aide sous forme de logement communautaire accompagnée d'un appui socio-éducatif intensif, ainsi que des activités sportives et manuelles.

#### Fonds de prévention

En 2017, Lausanne Région a financé, via ses fonds, diverses actions de prévention :

## Les quartiers de l'amitié à la rue du Lac

En 2017, le Centre de rencontre et d'animation de Renens a organisé, dans le cadre des « quartiers de l'amitié », des animations ludiques, une fresque participative et une bibliothèque de rue.

## Semaine alcool 2017

Une campagne de prévention contre l'abus d'alcool a été lancée par la Ville de Lausanne dans le cadre de la Semaine nationale alcool. Cette manifestation a touché massivement un public jeune, âgé entre 13 et 17 ans.

## **Cybercoachs**

L'association Cybercoachs est spécialisée dans la prévention et la sensibilisation aux médias, aux images et aux nouvelles technologies de la communication. Elle a pour objectif la promotion d'une pratique Internet « saine et avisée » pour les adolescents.

## Exposition Jeunes VS Homophobie 2.0

Le Conseil des Jeunes de Lausanne a organisé la 2ème exposition « Jeunes VS Homophobie » en 2017. L'exposition a traité plusieurs thèmes importants dont l'histoire de l'expression de l'homosexualité au fil des siècles, le constat de la situation législative, la position et les textes des trois principales religions (christianisme, islam et judaïsme), ainsi que l'homophobie et ses mécanismes de rejet.

## II - 4.4 - Commission Enfance

## Présidente : Jacqueline Dieperink

La commission Enfance a pour principaux objectifs d'identifier les besoins des communes dans le domaine de l'enfance, informer les citoyens sur l'accueil préscolaire et parascolaire, ainsi que suivre l'évolution des projets régionaux et des lois dans le domaine de l'enfance.

Cette année, la commission Enfance a principalement orienté ses travaux sur l'échange d'informations relatives aux diverses lois dans le domaine de l'enfance, telles que la mise à jour de le la LAJE (Loi sur l'accueil de jour des enfants) avec la création de l'EIAP (Etablissement intercommunal d'accueil parascolaire primaire), ou encore la loi sur la santé bucco-dentaire.

Un groupe de travail a également étudié la problématique des « zones grises » en référence aux responsabilités incombant ou non aux communes durant la journée de l'écolier. Les résultats de cette analyse seront remis aux commune début 2018.

## II – 4.5 - Commission Formation et Emploi des Jeunes

## Membre : Jacqueline Dieperink

La présidente pour la législature 2016-2021 est Mme Sylvie Pittet-Blanchette, Municipale à Ecublens.

La commission Formation et emploi des jeunes a pour mission de faciliter l'accès des jeunes à la formation, promouvoir les places d'apprentissage offertes par les communes, soutenir et développer des mesures d'accompagnement à la formation et mettre les divers acteurs de la formation en réseau.

## Salon des Métiers à Beaulieu, Lausanne

Le Salon des métiers et de la formation de Lausanne a eu lieu du 21 au 26 novembre à Beaulieu. Lausanne Région a renouvelé sa collaboration avec la Ville de Lausanne pour tenir un stand commun de 140 m2 avec le Spel (Service du personnel de la Ville de Lausanne) et le C-FOR! (Centre de formation des Services industriels de la Ville de Lausanne).

L'objectif de cette présence au Salon des métiers était d'une part de promouvoir les places d'apprentissage existantes dans les services communaux et, d'autre part, de présenter les mesures d'accompagnement à la formation soutenues et développées par Lausanne Région.

## **AppApp**

Lausanne Région a poursuivi son soutien aux appuis pour apprentis AppApp. Ces cours ont pour objectif de favoriser la réussite des jeunes en organisant des appuis dans de multiples branches et en répondant aux besoins spécifiques des apprentis. Lausanne Région assure une promotion active de cette mesure auprès de ses communes membres et de ses partenaires.

L'association a soutenu l'ouverture de 73 cours accueillant 301 apprentis pour l'année scolaire 2016-2017. Les branches les plus demandées sont l'économie, les mathématiques et l'allemand. Les apprentis peuvent s'inscrire à AppApp directement via le site www.formation-apprentis.ch.

## Ados Pro

L'association Ados Pro offre un accompagnement personnalisé et gratuit à des jeunes entre 13 et 25 ans désireux d'entrer dans le monde professionnel. Ados Pro propose un coaching pour la réalisation de dossiers de candidature, ainsi que des bilans de compétences et des aides à l'orientation.

Selon les termes de la convention, les coachs d'Ados Pro ont été présents sur le stand de Lausanne Région au Salon des métiers. Ils ont accueilli les jeunes visiteurs, réalisé des bilans de compétences et ont offert des soutiens à l'orientation.

## Le projet Lift

L'Etablissement de la Chamberonne est inscrit au projet.

LIFT est un projet de collaboration active entre les jeunes, les établissements scolaires et les entreprises. Ce projet national vise à diminuer les risques de non insertion professionnelle des jeunes en fin de scolarité obligatoire, par une immersion dans le monde professionnel.

L'école identifie le jeune > l'entreprise ou la collectivité publique engage le jeune > le jeune se rend 2 à 3h par semaine auprès de son « employeur » pour y effectuer les tâches requises !

LIFT s'adresse à des jeunes de 10 et 11H (13-15 ans) susceptibles de rencontrer, le moment venu, des difficultés à intégrer le monde professionnel pour diverses raisons (connaissances scolaires insuffisantes, manque de motivation, manque de soutien de leur entourage, et autre). A ce jour, 11 établissements scolaires de la région lausannoise proposent cette mesure à leurs élèves!

En 2016, Lausanne Région avait mis en place un projet-pilote d'une année, avec l'engagement d'un facilitateur PTH (Places de travail hebdomadaire). Ce dernier avait pour mandat de soutenir les établissements scolaires dans leur recherche de places de travail hebdomadaires. Le mandat a momentanément été suspendu en vue d'être réorienté sous un angle nouveau.

Lausanne Région travaille également à la réalisation d'un nouveau dépliant destiné à la promotion de la mesure auprès des Conseils d'établissement scolaires et des communes de la région.

## II - 4.6 - Commission Seniors

## Président : Serge Sandoz

Créée en novembre 2016, la commission Seniors est la plus jeune de Lausanne Région. Ses objectifs sont d'une part de promouvoir une « retraite active » qui valorise le savoir-faire des seniors désireux de s'investir dans des projets et, d'autre part, de renforcer les liens qui permettent aux seniors de maintenir une vie sociale.

Durant cette première année d'activité, la commission s'est réunie à cinq reprises pour définir les projets qui allaient être concrétisés à moyen terme. Elle a également souhaité s'entourer de trois acteurs importants du monde des seniors : Pro Senectute, Avivo et Mouvement des aînés.

## Projet-pilote régional en faveur des seniors

Ce projet est né suite au constat que pour œuvrer efficacement en faveur des seniors, et développer des actions ou des mesures constructives, il est nécessaire de connaître l'état des prestations déjà existantes dans la région lausannoise. Pour entreprendre cet indispensable travail de recherche, Lausanne Région s'est associée avec le canton de Vaud. Le projet régional est qualifié de « pilote » puisqu'il inclut, dans un premier temps, uniquement le territoire des 27 communes de la région, représentant à lui seul 38% de la population du canton.

## Seniors et Intergénérations sur le web

Le site de www.lausanneregion.ch abrite désormais les nouvelles pages de la thématique des seniors Depuis novembre 2017, les projets, les statistiques et les objectifs de la commission y sont clairement explicités.

#### Convention

En matière intergénérationnelle, une seule convention a été conclue pour le moment :

## Réseau d'Echanges Réciproques de Savoirs de Lausanne (RERS)

Le RERS donne à celles et ceux qui le désirent les moyens de s'inscrire dans un projet d'échanges et de création collective. Partant du principe que chaque personne possède des savoirs, des compétences et des connaissances, le RERS favorise cette transmission dans la réciprocité et la gratuité, via sa plateforme d'échanges.

## **II – 4.7 - Commission Transports**

La commission Transports de Lausanne Région est principalement chargée de gérer le déroulement des comptages quinquennaux réalisés dans l'agglomération Lausanne-Morges. Cette commission est sous la présidence de Mme Tinetta Meystre, Municipale à Renens.

Les résultats des comptages intermédiaires ont été présentés à la commission en automne 2017. Ces résultats seront transmis aux communes et aux partenaires en janvier 2018.

Organisés depuis 1975 par Lausanne Région, les comptages quinquennaux du trafic s'étendent aujourd'hui à toute l'agglomération Lausanne-Morges. Lors de la dernière campagne effectuée sur la période 2010-2014, les données de fréquentation des transports publics (tl, LEB, CGN, MBC, CarPostal et CFF), ainsi que les données de plus de 380 postes de relevés du trafic routier et autoroutier, ont permis d'étudier l'évolution de la mobilité dans l'agglomération.

En complément à l'analyse quinquennale, Lausanne Région a effectué une campagne intermédiaire de comptages en partenariat avec Région Morges et la Direction générale de la mobilité et des routes du Canton (DGRM), afin d'analyser les tendances observées depuis 2014.

## II - 4.8 - Commission Activités Sportives

#### Membre : Pierre Haemmerli

Le président de cette commission est M. Oscar Tosato, Municipal à Lausanne.

La commission Activités sportives a été créée pour encourager la pratique du sport et de l'activité physique auprès de toutes les populations et toutes les générations confondues. La commission a aussi pour mission de promouvoir les sociétés sportives locales. Le site www.guidesportif.ch, géré par Lausanne Région, recense toutes les sociétés de la région et permet aux internautes de choisir, selon leur âge et leur lieu d'habitation, les clubs sportifs les plus proches.

Lausanne Région est en outre engagée, sur demande de ses communes membres, pour gérer les participations au déficit annuel d'exploitation du Centre sportif de Malley.

## Centre Intercommunal de Glace de Malley (CIGM)

Lausanne Région calcule chaque année la répartition des coûts du déficit d'exploitation du Centre intercommunal de glace de Malley (CIGM) pour chacune des 24 communes membres, hormis les 3 communes propriétaires : Lausanne, Renens et Prilly. Un montant indicatif est transmis annuellement aux communes qui contribuent au financement sur une base volontaire.

En 2017, 20 des communes membres de Lausanne Région ont accepté de prendre part au déficit d'exploitation 2016-2017 du CIGM, pour un montant total de plus de CHF 459'934.50.-, un geste apprécié par les 3 communes propriétaires.

## **Espace Malley**

Les travaux du nouveau Centre sportif de Malley, nommé également « Espace Malley », avancent à bon train. La phase de démolition est terminée et les travaux de construction ont débuté. Selon la planification, la patinoire sera praticable dès fin 2019 et la piscine dès fin 2020.

Le 6 octobre 2017, a eu lieu la pose de la première pierre. A cette occasion, les communes ont signé la convention qui les lie financièrement à l'exploitation de l'Espace Malley.

## **Panathlon Family Games**

Depuis 2016, Lausanne Région s'est associée aux Panathlon Family Games. Ensemble, ils organisent cet important évènement régional répondant aux objectifs fixés, c'est-à-dire encourager la pratique du sport et de l'activité physique, ainsi que promouvoir les sociétés sportives locales.

La 7<sup>ème</sup> édition des Panathlon Family Games a eu lieu le 11 juin 2017 à Vidy et a rassemblé plus de 4'000 participants. Cet événement est organisé en collaboration avec les clubs sportifs de la région, les associations sportives cantonales, le Service des sports de Lausanne et le Service de l'éducation physique et du sport du canton de Vaud (SEPS).

Les Panathlon Family Games se déroulent sur une journée et permettent aux familles de découvrir plus de 30 activités sportives. Ils donnent aux jeunes participants toutes les informations utiles pour pratiquer une activité dans l'un des clubs sportifs de la région.

## II – 4.9 – Département Agglomération

## Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM)

Depuis 2015, la « cellule stratégique partenariale », qui regroupe des représentants du Canton et des schémas directeurs, est l'organe technique responsable du PALM. Lausanne Région et Région Morges ont participé au financement des études du PALM à raison de 50%, dont 40 % pour Lausanne Région et 10% pour Région Morges. Lausanne Région poursuit sa participation au Comité de pilotage (Copil) du PALM, par la présence de son président et de sa secrétaire générale. Cette dernière est invitée à assister aux séances de directions techniques pour la préparation des Copil et des budgets.

## II – 4.10 – Département Promotion économique

Le département de la Promotion économique de Lausanne Région se concentre principalement sur : l'accueil des entreprises (Guichet), l'élaboration des préavis des projets PADE-LADE (Politique cantonale d'appui au développement économique et Loi sur l'appui au développement économique), l'organisation du concours Prix Entreprendre Région Lausanne (PERL), la stratégie et les actions de promotion économique.

## Commission promotion économique

## Membre : Louis Savary

La commission Promotion économique est présidée par M. Jean-Pierre Sueur, Syndic du Mont-sur-Lausanne.

La commission Promotion économique de Lausanne Région traite les points tels que la définition d'actions prioritaires de promotion économique, le renforcement des collaborations en la matière ou encore les opportunités de mise en valeur du tissu économique régional.

En outre, elle supervise les activités de promotion de Lausanne Région qui travaille avec ses 27 communes membres et les autres partenaires concernés, ceci dans le but d'appuyer les autorités communales dans leur développement économique et dans leurs relations avec les entreprises locales, de soutenir les entreprises (en création ou existantes) dans leur démarche de développement, à travers des services compétents et gratuits, afin de favoriser leur implantation et développement dans la région et de définir les axes d'une politique d'appui au développement économique, les actions prioritaires et la mise en valeur du tissu régional.

Le département de la Promotion économique de Lausanne Région est principalement orienté sur l'accueil, le conseil et l'accompagnement des entreprises (Guichet), la recherche de terrains et locaux, l'élaboration des préavis des projets PADE-LADE (Politique cantonale d'appui au développement économique et Loi sur l'appui au développement économique) et l'organisation du concours Prix Entreprendre Région Lausanne (PERL).

En 2017, la décision a été prise de recentrer les actions de la Promotion économique vers les communes membres et leurs besoins en matière de développement économique. Diverses actions ont déjà été menées en ce sens, parmi lesquelles l'organisation de rencontres avec toutes les municipalités des communes membres et le rapprochement avec les SIC régionales (ERL, SICNL, SICOL).

## **Guichet entreprises**

Sous forme de « guichet entreprises », Lausanne Région propose depuis 1998 aux entrepreneurs (ou futurs entrepreneurs) de nombreuses prestations. Le guichet économique offre informations, conseils, analyses de modèles et plans d'affaires, accompagnement pour la recherche de locaux, ainsi qu'une orientation vers des partenaires et des organismes spécialisés en matière d'aide au financement et de coaching.

Cette mission s'inscrit dans une convention établie entre Lausanne Région et le Service de la promotion économique et du commerce (SPECo) du canton de Vaud, ainsi que dans la nouvelle stratégie de Lausanne Région validée par le Canton.

Durant l'année 2017, le département Promotion économique a accueilli plus de 80 porteurs de projets qui ont bénéficié, lors de rencontres individuelles, d'un nombre important de conseils, d'appuis et de mise en relation avec le réseau économique régional.

## Fonds Capital Développement Lausanne Région

Le FCD a été créé en 2006. Ses prêts encouragent le développement des sociétés de la région dans les domaines de la production ou de la commercialisation de biens et services.

En 2016, les instances de Lausanne Région ont validé l'externalisation d'une partie du processus de demande de prêts (analyse approfondie des demandes, suivi des prêts et accompagnement des requérants en cas d'octroi du prêt) à l'organisation Microcrédit Solidaire Suisse (MSS). Cette collaboration est entrée en vigueur en 2017 par la signature d'une convention de partenariat.

## PERL - Prix Entreprendre Région Lausanne

Pour les 15 ans du concours, Lausanne Région a réalisé un bilan de la situation des 62 entreprises lauréates. Cette analyse établit que la médiatisation et l'apport financier des PERL ont permis aux entrepreneurs primés de prospérer dans notre région. 85% des entreprises sont toujours établies dans la région lausannoise, créant au passage plus de 500 emplois.

Le 17 mai 2017, plus de 500 invités ont assisté à la cérémonie de remise des prix 2017, qui a été retransmise en direct sur la chaîne de télévision régionale La Télé.

## <u>II – 4.11 - Conclusion</u>

L'année 2017 a été marquée par la réalisation et la poursuite de nombreux projets (décrits dans ce rapport), mais aussi par une importante date de jubilé : les 50 ans de l'association. Pour retracer son histoire, de nombreuses recherches ont été entreprises dans les archives de la Ville de Lausanne qui abritent le passé de Lausanne Région. Commission par commission, l'évolution des projets initiés au cours des cinquante dernières années, a été retracée avec le constat que si certains projets furent abandonnés, d'autres perdurent encore aujourd'hui.

## Les points forts de l'année

## Conventions des partenaires

Avec la législature 2016-2021, le Bureau de coordination de Lausanne Région a ratifié les nouvelles conventions liant l'association régionale aux institutions subventionnées sur une base annuelle. Ce travail, mené en début d'année, a permis de définir les prestations que chaque institution fournit aux communes membres, à hauteur du montant de la subvention régionale. Chaque convention a été établie de concert avec les institutions partenaires.

## **Panathlon Family Games**

En 2017, pour la première fois, les Panathlon Family Games ont été organisés en partenariat avec Lausanne Région. Les résultats ont dépassé les attentes, tant du point de vue du nombre de visiteurs, que de la participation des familles ou de l'engouement manifeste des bénévoles. Le partenariat sera reconduit en 2018.

#### Salon des métiers

L'association Lausanne Région et la ville de Lausanne se sont engagées à participer annuellement au Salon des métiers sur un stand commun. Cette collaboration a été un succès. Les apprentis des communes ont tenu le stand, accompagnés des membres de la commission Formation et emploi des jeunes, de l'équipe de Lausanne Région, de la Ville de Lausanne et de l'association Ados Pro.

## Journée de réflexion sur le harcèlement

Organisée par la commission Prévention et dépendances, la journée de réflexion a réuni un large panel d'élus communaux et de professionnels de la région. Anticipant l'actualité, le thème du « harcèlement » a été abordé dans les ateliers sous différents aspects et encadré par des professionnels compétents.

# Chapitre III: Constructions - Urbanisme - Bâtiments

## III - 1 - Police des constructions

## III - 1.1 - Permis de construire délivrés en 2017

14 permis de construire ont été délivrés en 2017, à savoir :

- Mise en place d'une pompe à chaleur air-eau Champ-Pamont 20b
- Construction d'un immeuble de 6 logements rte d'Yverdon 10
- Transformation d'un bâtiment privé ch. de Sorécot 5
- Démolition et reconstruction du club-house du Tennis Club En Martheray
- Construction d'une nouvelle installation de communication mobile Timonet 2/4
- Construction d'un couvert Rte de Genève 40
- Réfection du parking du Grand-Pré
- Assainissement de l'enveloppe d'un bâtiment Châtelard 1
- Réunification et transformation de deux lots de PPE Sus-Montagny 1
- Construction d'une place de jeux Marais-du-Billet
- Construction d'un immeuble de 9 logements Rte de Lausanne 8
- Construction d'un immeuble de 16 logements Ch. du Château 8
- Construction modulaire pour deux classes supplémentaires Derrière-la-Ville
- Transformation et agrandissement d'un bâtiment privé Ch. Pérai-Rosset 3

Par ailleurs, plusieurs constructions de minime importance ont été autorisées avec dispense d'enquête, ceci en application de l'art. 111 de la loi sur l'aménagement du territoire (LATC)

#### III - 1.2 - Commission des constructions et de salubrité

La commission a délivré 6 permis d'habiter ou d'utiliser pour les dossiers suivants :

- Rte d'Yverdon 10b
- Ch. de Ste-Marie 10
- Rte de Genève 40
- Rte d'Yverdon 6b
- Ch. du Bouzenet 8
- Rte d'Yverdon 8

## III - 2 - Urbanisme

#### III - 2.1 - PALM 2016

Le PALM 2016 a été mis en conformité avec la législation fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT), ainsi qu'avec le projet de 4ème adaptation du Plan directeur cantonal, et renforce les volets paysagers et environnementaux.

Le PALM a été signé le jeudi 8 décembre 2016 par le Canton, les schémas directeurs et les associations régionales. En janvier 2017, il a été transmis par le Canton à la Confédération pour évaluation afin d'obtenir un cofinancement pour les réalisations prévues dans le domaine des infrastructures.

## III - 2.3 – PPA Le Pâquis

Le 20 décembre 2016, le SDT nous a informés que la procédure d'approbation du PPA était suspendue. Selon le SDT, le PPA pourra être approuvé dès la fin de la période transitoire au sens de l'art. 38 LAT et la compensation des surfaces d'assolement se fera en prenant sur la marge cantonale.

En janvier 2017, les exemplaires du dossier transmis pour approbation préalable nous ont été retournés.

#### III - 2.4 - PPA Nonceret-La Croix

Le Comité de direction (CD) du Syndicat d'Améliorations Foncières (SAF) s'est réuni le 11 janvier 2017 afin de valider formellement le projet de PPA avant l'envoi à l'examen préalable (EP). Les remarques du CD sur le projet de PPA ont été transmises au mandataire le 13 janvier 2017.

Le 19 janvier 2017, la Commission de Classification du SAF (CCL) a présenté l'avantprojet des travaux collectifs au CD qui a validé ce dernier.

Le projet de PPA a été approuvé par la Municipalité dans sa séance du 23 janvier 2017.

Une séance d'information réunissant les propriétaires, le mandataire, le CD et la CCL a eu lieu le 31 janvier 2017 afin de présenter le PPA finalisé.

Le 14 février 2017, nous avons envoyé le PPA au SDT pour examen préalable.

Le 15 février 2017, nous avons présenté le PPA à la Cellule de pilotage technique (CPT) du SDNL, qui a accepté le projet de PPA.

Le PPA a été présenté lors d'une séance d'information au Conseil communal le 7 mars 2017 en présence du mandataire.

Le 23 mars 2017, une séance d'information a été organisée avec les propriétaires du SAF et la CCL afin de présenter le nouvel état parcellaire et le déroulement de la prise de vœux des propriétaires par la CCL.

En juin 2017, des concertations ont eu lieu entre la CCL et les propriétaires du SAF afin d'effectuer la prise de vœux.

L'assemblée générale du SAF s'est déroulée le 6 septembre 2017.

Durant le mois de novembre 2017, de nouvelles concertations ont eu lieu entre la CCL et les propriétaires du SAF afin de présenter le nouvel état parcellaire finalisé sur la base des prises de vœux.

Le 22 novembre 2017, nous avons rencontré le SDT afin de connaître leur détermination quant au retour d'EP et d'évoquer ensemble l'avenir du projet. Lors de cette séance, le SDT a émis une réserve quant à la poursuite de la procédure de planification en raison de la non-conformité du projet aux art. 15 LAT et 30 OAT. Par ailleurs, le SDT nous a informés rendre le rapport d'EP pour la fin décembre 2017.

Le 27 novembre 2017, la CCL nous a transmis la synthèse finale de la prise des vœux. Le rapport d'EP nous est parvenu le 8 janvier 2018.

## III - 2.5 - PPA Grand-Pré Sud - secteur C

Le dossier de PPA a été transmis au SDT pour approbation préalable par le Département le 2 décembre 2016.

Le 10 février 2017, le SDT nous a informés que le PPA ne pourra pas poursuivre la procédure d'approbation prévue aux articles 61 et suivants de la LATC. Selon le SDT, en l'absence de compensation liée à la création de zone à bâtir et à l'emprise de SDA, le PPA ne pourra être approuvé que lorsque la période transitoire sera terminée et que le Canton sera en mesure de mobiliser la marge cantonale pour compenser la perte des surfaces d'assolement.

Les exemplaires du dossier transmis au SDT pour approbation nous ont été retournés.

Le 13 mars 2017, nous avons adressé un courrier au SDT afin de connaître leur détermination quant à la réalisation de la liaison de mobilité douce (MD) - reliant le quartier de Mon-Repos au centre du village - prévue par le PPA et actuellement en zone intermédiaire.

Le 28 avril 2017, le SDT nous a informés que, selon la jurisprudence liée à la LAT, la zone intermédiaire ne pourra pas être utilisée pour équiper la zone à bâtir. Dès lors, la liaison MD ne pourra être réalisée que lorsque le PPA sera mis en vigueur.



#### III - 2.6 - Secteur Châtelard

Le 6 septembre 2016, le SDT nous a informés que le Département approuvera le PPA dès la fin de la période transitoire et que la compensation des SDA se fera en prenant sur la marge cantonale. De plus, le PPA devra s'inscrire dans le système de gestion des zones d'activités décrit à l'alinéa 2, art. 30a OAT.

Le 25 août 2017, le bureau nuesch development AG nous a présenté un avant-projet de développement du site du Châtelard qui s'inscrit dans le projet de PPA.

Le 7 septembre 2017, nous avons rencontré le SDT et le SPECo avec le bureau nuesch afin de présenter l'évolution du projet du Châtelard et les besoins des entreprises.

Dans le courant de l'automne 2017, nous avons relancé le SDT et le SPECo afin de préciser la nature des compléments à fournir pour la suite de la procédure.

## III - 2.7 - Révision du PPA Manège Saint-Georges

Le rapport d'examen préalable complémentaire nous est parvenu le 2 juin 2017. Les services de l'Etat ont préavisé favorablement le PPA sous réserve de l'ajout d'un article dans le règlement du PPA concernant les dangers naturels et de l'établissement du plan de délimitation de la lisière forestière.

Dès lors, le PPA a été adapté et le plan de constatation de la lisière forestière a été validé par l'inspecteur forestier le 28 juin 2017.

La Municipalité a approuvé le PPA dans sa séance du 3 juillet 2017.

Le PPA a été soumis à l'enquête publique du 12 juillet 2017 au 10 août 2017.

Le PPA a été adopté par le Conseil communal le 3 octobre 2017 et transmis pour approbation préalable par le Département concerné le 9 novembre 2017.

#### III - 2.8 - Secteur Place de la Gare

Le 6 janvier 2017, une demande d'accord de principe pour l'étude d'un Plan d'affectation sur le secteur de la Place de la Gare a été adressée au SDT.

Le 3 mai 2017, le SDT nous a demandé de soumettre notre intention au SDNL. Par ailleurs, le SDT a relevé que la planification sur ce secteur correspondait au principe de développement vers l'intérieur et s'inscrivait dans l'esprit de la LAT.

La démarche de demande de planification a été présentée à la séance de la CPT du SDNL du 21 juin 2017.

Le 23 octobre 2017, le SDNL a adressé au SDT un préavis favorable sur l'opportunité de développer un plan d'affectation sur ce secteur.

Le 22 novembre 2017, le SDT nous a informé que le courrier du SDNL a été transmis au bureau du PALM afin d'obtenir une réponse formelle de leur part.

Le 29 novembre 2017, le SDT nous a demandé de travailler sur un projet de questionnaire de l'examen préliminaire en étudiant le secteur de la Place de la Gare. En effet, l'art. 36 du projet de loi modifiant la partie aménagement de la LATC prévoit l'obligation de soumettre un projet d'intention pour examen préliminaire au SDT avant d'élaborer un dossier de planification. Nous avons retourné le projet de questionnaire au SDT le 7 décembre 2017.

## III - 2.9 - Ancienne forge - sise sur la parcelle No 20

La vente de l'ancienne forge a été acceptée par le Conseil communal lors de sa séance du 13 décembre 2016.

Un avant-projet de transformation du bâtiment de l'Hôtel-restaurant de la Gare (Lausanne 5) et de démolition-reconstruction de l'ancienne forge (Lausanne 7) nous a été présenté en juin 2017 par le bureau Ferrari Architectes et Retraites populaires. Ainsi, trois variantes de projet nous ont été adressées le 3 juillet 2017 pour préavis de la Municipalité.

Dans sa séance du 11 juillet 2017, la Municipalité s'est prononcée favorablement sur la variante répondant pleinement aux objectifs de développement, de préservation et de valorisation du patrimoine bâti attendus sur le périmètre du centre.

Le projet pour mise à l'enquête publique nous a été adressé le 21 août 2017.

L'acte de vente à terme conditionnelle a été signé le 12 octobre 2017.



## III – 3 – Commission consultative d'urbanisme (CCU)

Les membres désignés par la Municipalité pour la législature 2017-2021 sont :

Ditesheim Patrick, Girard Jean-Paul, Hofstetter David, Joyet Emile, Maillefer Pierre-André, Mercuri Salvatore.

Nous avons réuni les membres de la CCU le 20 juillet 2017 afin de leur présenter les aménagements du parking Grand-Pré et l'état d'avancement des PPA.

# <u>Chapitre IV : Sécurité publique - Inspection des viandes - Protection civile - Service du feu</u>

## IV - 1 - Sécurité publique

#### IV - 1.1 - Effectifs

M. Antoine Simond, à 100 %, responsable de la police administrative et assistant de sécurité publique (ASP). Il est secondé en fonction des besoins par M. Milos Dangubic, pour certaines tâches administratives.

## IV - 1.2 - Emploi du temps

Parmi les tâches principales, relevons : contrôle du stationnement et des chemins interdits à la circulation, patrouilles en localité (motorisées, en VTT ou pédestres) prévention auprès des jeunes, contrôle de la propreté et qualité du domaine public, surveillance du respect des lois et règlements communaux (RGP, RGD, LCR, Code rural, loi sur les chiens, procédés de réclame), surveillance aux abords des établissements scolaires (principalement aux entrées et sorties des classes, en fonction des disponibilités du service), manifestations, service de parcage et régulation du trafic, convois funèbres, inhumations au cimetière.

La signalisation routière (entretien, réparation, modification, marquage) les comptages de trafic, depuis novembre la gestion des horodateurs mis en place sur le parking du Grand Pré (maintenance, dépannage, collecte), la police des cimetières, le contrôle des patentes et autorisations, des permissions, l'encaissement de différentes taxes cantonales et communales, l'affichage et le contrôle des procédés de réclame, le registre des entreprises de même que les objets perdus ou trouvés, la gestion du garde meuble lors d'expulsions d'appartement, le suivi des amendes d'ordres et des ordonnances pénales, la surveillance de la zone de rencontre, ainsi que les recherches d'images d'événements particuliers qui auraient été enregistrés via le système de vidéosurveillance de la commune, ont également occupé le service à de nombreuses reprises en 2017.

La notification des courriers officiels (commandements de payer notamment) ainsi que la rédaction de rapports en vue de naturalisation pour des personnes domiciliées ou ayant résidé à Cheseaux fait également partie des attributions, de même que le traitement des dénonciations aux mises à ban sur fonds privés.

A relever que M. Antoine Simond fonctionne également comme délégué au bureau de prévention des accidents (BPA) pour la commune et comme délégué du personnel de Cheseaux auprès de la CIP.

# IV - 1.2.1 - ASP rapport des activités en 2017

	2017	2016	2015
Interventions	83	124	126
pollution/incendie/inondation	2	5	3
déchets sauvages, sacs non-conformes	22	32	15
dommages, tags, vandalisme sur la propriété communale	3	4	10
aide à la Gendarmerie (circulation, recherche, stupéfiant)	5	4	4
accidents dégâts matériel, véhicules, mobilier urbain communal ou privé (sans avis à la Gendarmerie)	9	8	5
gibiers ou animaux trouvés péris ou animaux errants	16	12	18
affaires diverses (problème de voisinage, bruit, attroupement)	16	18	29
individus suspects, artistes de rue, mendiants, roms, gens du voyage	3	12	23
aide aux personnes (véhicule en panne, chute à domicile)	2	9	4
stationnement gênant illicite, enlèvement de véhicules	5	18	14
Contrôles / Patrouilles / Services préventifs / Manifestations	436	357	368
contrôle du stationnement	86	82	69
contrôle de circulation (interdiction de circuler)	26	7	40
visionnement images vidéosurveillance suite événements	31	27	NC
prévention routière, contrôle aux abords des écoles	44	34	30
patrouilles de surveillance, sensibilisation sur le territoire communal (motorisée, pédestre ou en VTT)	72	58	82
pose de signalisation pour manifestation, entretien/pose signalisation routière en localité	128	110	119
services pour manifestations, enterrement	25	18	23
Dénonciations	821	713	685
amendes d'ordres (stationnement et interdiction de circuler)	707	655	535
ordonnances pénales/somations suite dénonciations privées	59	24	25
rapport dénonciation suite infractions LCR	21	-	-
rapport dénonciation suite infraction au RGPolice	29	16	12
rapport dénonciation suite infraction au RGDéchets	5	10	3
rappels /ordonnances pénales/sommations suite AO non payées	149	177	105
Notification des commandements de payer	128	203	193
Rapports de naturalisation	2	21	7
Rapports objets trouvés	53	71	80
Affichage divers (enquêtes, officiels, sociétés)	123	118	88

#### IV - 1.3 - Contrôle des denrées alimentaires

Le laboratoire cantonal transmet régulièrement ses procès-verbaux d'inspections qui sont effectuées dans les divers établissements publics, commerces de détail, salons de coiffures et manifestations diverses. Aucun manquement n'a été relevé en 2017.

## IV - 1.4 - Inhumations, cimetière

31 personnes sont décédées durant l'année, dont 14 à l'EMS Primeroche du Grand Pré. Deux inhumations de corps, cinq inhumations cinéraires, deux inhumations cinéraires au columbarium et trois inhumations cinéraires au Jardin du Souvenir ont eu lieu au cimetière de Cheseaux. 19 personnes ont été inhumées hors de la commune.

## IV - 1.5 - Formation continue

M. Antoine Simond a suivi un jour de cours de perfectionnement pour les délégués bpa à la sécurité portant sur les cas pratiques rencontrés dans les communes.

Il a également participé à une demi-journée d'information à la Police Cantonale portant sur le concept d'appui aux autorités communales et une demi-journée de formation donnée par l'Association Vaudoise des Services de Sécurité Publique (AVSSP, dont la commune de Cheseaux fait partie) portant sur les ordonnances pénales et la commission de police.

#### IV - 1.6 - Police Cantonale-Gendarmerie: délits sur Cheseaux

Statistique de la police cantonale	2017	2016	2015
Nombre total d'Infractions au code pénal	143	165	181
Vols par effraction	11	22	28
Vols à la tire/astuce/simple	4	4	5
Vols à l'étalage	6	1	1
Effractions dans véhicules	3	1	5
Vols de véhicules (principalement cycles)	16	9	10
Vols de plaques de véhicules	2	1	3
Dommages à la propriété (sans vol)	10	17	7
Escroquerie (y compris d'importance mineure)	8	4	1
Menaces, contraintes, violences	9	11	4
Moeurs	5	3	1
Infractions à la loi sur les stupéfiants	25	20	23
Circulation			
Accidents traités par la Gendarmerie sur le territoire communal	62	44	NC

## IV - 2 - Inspection des viandes

#### IV - 2.1 - Généralités

Le contrôle des viandes a été remis à la commune de Cheseaux depuis 1991 sous la responsabilité d'un vétérinaire nommé par la commune. Celui-ci est chargé du contrôle des viandes au sein de l'établissement Bell Suisse SA, division Romandie, tout en ayant le statut d'employé communal.

Il doit veiller principalement à la protection de la santé publique en faisant respecter les prescriptions fédérales et cantonales en la matière et en appliquant les dispositions relatives au contrôle des abattoirs et de la police sanitaire, ainsi qu'à la protection des animaux et des consommateurs. Il s'occupe également du contrôle de l'abattoir de la boucherie Grandjean.

Dès le début de l'année 2006, les contrôleurs des viandes non vétérinaires sont également employés de la commune, selon les directives fédérales et cantonales en la matière.

#### IV - 2.2 - Activités

Supervision de la réception des animaux, du déchargement du bétail de boucherie, du nettoyage et de la désinfection des véhicules de transport, du contrôle des animaux avant abattage pour vérifier leur état général, et déterminer s'ils sont sains ou au contraire s'ils présentent des blessures ou des symptômes de maladie.

Les sous-produits animaux sont éliminés après leur séparation en trois catégories. Un contrat a été passé avec une entreprise d'élimination suisse-allemande, qui se charge du recyclage (incinération, valorisation).

Les viandes entrant ensuite dans les ateliers de découpe doivent provenir d'un animal qui a fait l'objet d'une inspection et a été jugé propre à la consommation.

La Direction de Bell Suisse SA ayant décidé du transfert de l'abattage du bétail de Cheseaux à Önsingen, il n'y aura plus d'abattage sur le site de Cheseaux dès le 31 décembre 2017.

Le vétérinaire et les 4 contrôleurs des viandes ont été licenciés par la Municipalité avec effet au 31 décembre 2017. Certains ont trouvé un nouvel emploi en cours d'année. Leur démission anticipée a été acceptée, et le contrôle des viandes a été garanti jusqu'à la fin de l'abattage par des contrôleurs remplaçants.

IV - 2.3 - Abattages	2017	2016	2015
Bovins :	31'118	35'184	28'869
Chevaux:	217	289	240
Porcs (arrêt en oct. 2015):	0	0	64'035
Moutons:	7'437	8'174	9'365
Impropres à la consommation :	46	35	155

## IV - 3 - Protection civile

#### IV - 3.1 Généralités

Un contrat de droit administratif, liant les communes de Cheseaux, Epalinges, Jouxtens-Mézery, Le Mont et Romanel avec la commune de Lausanne, a été signé au début de l'année 2015, et approuvé par le Conseil d'Etat le 24 juin 2015.

## IV - 3.2 - Tâches générales

La protection civile accomplit les tâches principales suivantes :

- garantir le niveau technique et opérationnel de l'organisation régionale de protection civile (ORPC)
- organiser et diriger les cours de compétence communale
- collaborer avec les autres entités du SPSL et les partenaires en matière de formation et d'engagement
- coordonner et conduire les engagements lors de situations d'urgence et d'événements

## IV - 3.3 - Effectifs

Evolution de l'effectif des astreints de la protection civile :

2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
1'069	1'035	1'112	1'188	1'270	1'250	1'393

#### IV - 3.4 - Interventions

Il convient, en préambule, de différencier les interventions au profit des collectivités (art. 27a LPPCi) et les interventions en situation d'urgence (art. 27 LPPCi).

9 services ont été mis sur pied pour le soutien aux manifestations sportives totalisant 1049 jours de service. Il est à noter que les manifestations les plus importantes ont nécessité l'appui de 250 jours de service pour les 20 km de Lausanne et 293 jours pour le Triathlon. Fin avril, une étape « contre la montre » du Tour de Romandie a demandé l'engagement de 187 astreints réalisant 230 jours de service. Notons encore l'organisation et l'accueil les 6-7 avril de l'assemblée générale de la Fédération Suisse de protection civile.

Dans le domaine des interventions en situation d'urgence, le service de piquet a été alarmé à 10 reprises soit pour régler des problèmes techniques, soit pour conduire tout ou partie d'opérations importantes dont :

- L'appui des forces de police lors de la venue du président de la République Démocratique de Chine;
- La mise en place d'une déviation de trafic dans le cadre d'un déclenchement du plan Delesta;
- L'appui des forces de police lors de la venue du président de la République Française;

Ces interventions en situation d'urgence ont représenté la mise sur pied de 344 personnes, se traduisant par 705 jours de service.

Il faut ici relever l'opération la plus volumineuse réalisée à mi-janvier 2017 lors de la venue du Président de la Chine populaire où 268 personnes de l'ORPC ont été engagées aux côtés d'autres organisations de protection civile en appui à la police municipale et à la gendarmerie. Ajoutons aussi la venue du Président français à la mi-juillet qui aura mobilisé 59 personnes.

## IV - 3.5 - Collaborations (internes et externes)

La collaboration s'est poursuivie avec le détachement du poste médical avancé (DPMA) concernant la formation des astreints dans le domaine des premiers secours ainsi que sur la connaissance du matériel de relevage et de transport de patients sur la place sinistrée. A ce sujet, la connaissance du matériel technique disponible dans le véhicule de soutien sanitaire (VSS) a fait partie intégrante de l'instruction.

La formation touchant le domaine atomique, biologique et chimique (ABC) a également été poursuivie en mettant l'effort principal sur la décontamination. Ici encore, la collaboration s'est avérée nécessaire et fructueuse entre le DPMA et les sapeurs-pompiers (SP).

## IV - 3.6 - Matériel et équipement

Le SSCM a poursuivi l'équipement de la tenue PCi VD 15 pour les nouveaux astreints arrivants au terme de leur formation de base au centre cantonal (Gollion). D'autre part, le même équipement a pu être remis aux nouveaux incorporés FIR de l'ORPC Lausanne-District.

Les constructions de protection civile n'étant pas conformes pour des locations auprès de tiers (normes AEAI), celles-ci n'ont plus été réalisées durant 2017 et ne le seront plus durant les années à venir. L'exception réside auprès de l'infrastructure de la Vallée-de-la-Jeunesse, laquelle est dédiée à l'accueil des sans abris durant la période hivernale. Cette construction a donc subi d'importants travaux afin d'être mise aux normes.

La construction de Coteau-Fleuri reste à disposition de l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) en cas d'accueil futur pour des requérant. Il en va de même pour les ouvrages du Mont-sur-Lausanne (Crétalaison) et d'Epalinges (Ofréquaz), également précédemment occupés par l'EVAM.

D'importants travaux ont été réalisés dans les infrastructures des Bergières, de Grand-Vennes et de la Rouvraie, lesquelles sont âgées de plus de 40 ans. Ces travaux ont porté sur la mise aux normes selon les directives fédérales (OFPP) s'agissant de l'étanchéité des réservoirs d'eau potable, mais aussi de travaux de rénovation de peinture et d'échange de lits devenus obsolètes. Le groupe électrogène de la Rouvraie était prévu d'être échangé selon les déclarations de l'OFPP. Toutefois, celui-ci ne sera finalement que révisé, reportant cette démarche en 2018.

#### IV - 3.7 - Véhicules

Deux nouveaux véhicules à traction tout-terrain sont venus remplacer les anciens du type DEFENDER devenus obsolètes.

#### IV - 3.8 - Formation

Les jours de service destinés à la formation sont fractionnés en rapports préparatoires, cours de cadres et cours de répétition. La vision des engagements, tant au profit des partenaires que pour des situations d'urgence, reste une priorité qui dicte la stratégie de la formation. Pour l'essentiel, les cours de répétition ont porté sur :

- la conduite au niveau de l'état-major par le biais d'un exercice de deux jours.
- La prise en charge et l'accompagnement de personnes ayant un handicap;
- L'instruction dans le domaine sanitaire concernant l'approche du patient, le massage cardiaque et l'utilisation d'un défibrillateur (BLS-AED) ;
- le perfectionnement dans le domaine de l'analyse de la situation lors d'événements (suivi de la situation et de son évolution) ;
- la formation au niveau des compagnies appui au sujet du relevage ainsi que de la petite noria (transport jusqu'au PMA);
- la gestion de la circulation spécifique à la mission de délestage du trafic autoroutier « DELESTA ». A ce titre, les 4 instructeurs PCi ont été formés par la Gendarmerie Vaudoise;

## IV - 3.9 - Engagement des volontaires et miliciens

Sur les 5'953 jours de service accomplis en 2017, 4'199 l'ont été pour la formation (cours de cadres et cours de répétition), 1'049 jours ont été effectués au profit des grandes manifestions sportives et 708 pour les engagements en situation d'urgence. L'organisation, qui comprend une structure en bataillon composée de huit compagnies, constitue un réservoir de 1'300 cadres et astreints miliciens. Relevons que toutes les prestations effectuées le sont majoritairement par cette structure de milice. 19 professionnels en assurent la gestion et l'encadrement. Les cours de répétition destinés à maintenir le niveau opérationnel de la milice ont touché les domaines de l'appui (pionnier et sauvetage), de l'assistance, de l'aide à la conduite (renseignements et télématique) ainsi que de la logistique. Ils représentent le 70% des activités, le solde étant essentiellement voué à la collaboration avec les partenaires de la Ville, à l'appui aux collectivités ainsi qu'aux interventions en situation d'urgence.

## IV - 3.10 - Contrôle périodique des abris

Le nombre d'abris contrôlés pour 2017 s'élève à 284. Le résultat de ces contrôles se décompose de la façon suivante :

- 256 abris jugés en ordre (90%);
- 28 abris comportant des défauts graves (10%);
- 0 abris désaffectés ;

#### IV - 3.11 - Essai annuel des sirènes

Les sirènes ont été déclenchées le 1<sup>er</sup> février à 13h30 par la centrale d'engagement et de télécommunications (CET) de la police cantonale vaudoise, puis manuellement, à 13h45, par l'ORPC. Trois sirènes n'ont pas fonctionné lors du premier cycle et cinq lors du déclenchement manuel. Actuellement 9 véhicules sont équipés d'un dispositif de transmission d'alarme mobile. Ces derniers ont été engagés pour les 8 parcours prédéfinis.

## IV - 4 - Service du Feu





## IV - 4.1 - Effectif du SDIS La Mèbre

L'effectif global est le suivant :

Site	Cheseaux	Romanel	Le Mont	
Officiers:	6	4	9	
Sous-officiers supérieurs :	4	3	1	
Sous- officiers :	6	5	10	
Appointés :	3	3	1	
Sapeurs :	10	14	24	
Recrues :	5	2	5	
Total	34	31	50	

Le SDIS est complété par une section de JSP (jeunes sapeurs) comprenant 22 jeunes de 8 à 18 ans, entourés de moniteurs provenant des 3 sites.

En fin d'année, le SDIS a enregistré le départ du commandant Alain Blanc. Il a été remplacé par Mme Marie-Claude Rémy.

## IV - 4.2 - Composition de l'état-major

Commandant : Maj. Marie-Claude Rémy
Quartier-maître : Plt. Frédéric Gygax
Chef du site du Mont : Cap. Christophe Corbaz
Chef du site de Cheseaux : Cap. Luis Mendez

Chef du site de Romanel : Cap. Lionel Marti Responsable de l'instruction : Plt. Gaël Berthoud

Responsable ARI: Plt. Christophe Rauschert

Responsable matériel : Plt. Thierry Chapuis

#### IV - 4.3 - Commission du feu

Composition dès le 1.1.2018 :

**Cheseaux**: Serge Sandoz - Municipal, Thierry Auberson, Charles Gujer,

**Le Mont**: Jacques Marchand - Municipal, Jean-Claude Amiguet,

Stéphane Piguet

**Romanel**: Luigi Mancini – Municipal, Aurélie Mello, Jean-Paul Chapatte **Jouxtens**: Serge Roy – Syndic, David Burkhard, Damien Freemantle

**Commandant** : Marie-Claude Rémy **Quartier-Maître** : Frédéric Gygax

Chefs de sites: Luis Mendez - Cheseaux, Christophe Corbaz - Le Mont,

Lionel Marti – Romanel

La commission du feu s'est réunie à cinq reprises, pour le rapport annuel du SDIS et le budget 2017.

#### IV - 4.4 - Formation - exercices communaux

Un total de 89 soirées a été consacré à ces exercices. Les thèmes de l'instruction sont principalement sauvetage, protection respiratoire, mission de base ABC et divers exercices d'interventions.

Les JSP ont suivi une formation sur les mêmes thèmes que le SDIS et ont participé au championnat Suisse des JSP.

#### IV - 4.5 - Formation – cours cantonaux

Comme chaque année, afin de poursuivre leur formation et de parfaire leurs connaissances, plusieurs sapeurs sont allés suivre divers cours cantonaux. En 2017, 296 jours de cours ont été suivis au centre de formation de la Grangette à Lausanne ou au centre de formation de la Rama, ce qui représente 2368 heures de cours

## IV - 4.6 - Interventions du corps

	2017	2016	2015
Feux	15	26	28
Alarmes automatiques	17	37	27
Inondations	21	30	36
Sauvetages	8	7	5
Assistance sanitaire	0	1	1
Appels officier de service	0	1	1
Renfort éléments naturels	5	0	1
Divers	6	12	10
	72	114	109

#### IV - 4.7 - Manifestations

Notre SDIS a été régulièrement représenté aux assemblées de la Fédération Vaudoise des Sapeurs-pompiers et au Groupement des Jeunes Sapeurs-pompiers. Autres manifestations : Fête nationale du 1<sup>er</sup> août, passeport vacances.

# <u>Chapitre V : Travaux - Routes - Epuration - Déchets - Forêts</u> <u>Domaines</u>

# V - 1 - Travaux

L'équipe en place, sous la conduite de M. Bourqui, chef de voirie, a eu un cahier des charges bien rempli, tant les travaux confiés sont nombreux et divers. De nombreuses tâches supplémentaires viennent régulièrement étoffer un emploi du temps déjà fourni.



M. Philippe Bodergat a donné sa démission pour le 30 septembre 2017. Pour le remplacer, nous avons engagé avec effet au 1<sup>er</sup> octobre 2017 M. Dimitri Gindre, qui avait effectué en son temps son apprentissage dans ce service.

Nos effectifs étaient les suivants à fin 2017 :

- Chef de voirie :	M. Eric Bourqui	100 %
- Adjoint du chef :	M. Antonio Domingues	100 %
- Employés :	M. Philippe Corday	100 %
	M. Dimitri Gindre	100 %
	M. David Morand	100 %
	M. Marc Oppliger	100 %
	M. Martinho Pires Dias	100 %
	M. Simon Veulliez	100 %
- Apprenti	M. Antoine Pauli	

Soit 8 employés à plein temps et un apprenti.

Le tableau ci-dessous résume la part du temps de travail consacrée à chacune des tâches principales.

Tâches	2017	2016	2015
Terrains de football, gazons	4.14 %	3.57 %	3.55 %
Parcs et cimetière	25.39 %	25.12 %	22.47 %
Forêts / fauchage et exploitation	3.21 %	2.36 %	4.84 %
Collecteurs, grilles, ruisseaux	3.63 %	3.03 %	2.30 %
Routes / chemins balayage	10.04 %	10.14 %	10.16 %
Routes / chemins réparation	5.45 %	4.58 %	11.61 %
Routes / chemins fauchage	2.38 %	3.07 %	3.04 %
Neige	6.00 %	3.67 %	6.01 %
Véhicules et machines	2.70 %	3.86 %	3.28 %
Voirie divers	17.22 %	21.08 %	15.37 %
Ecoles et Sociétés	3.60 %	3.86 %	1.83 %
Déchetterie	16.24 %	15.66 %	15.54 %

# V - 2 - Routes et chemins

Tous les quinze jours environ, un grand balayage est effectué avec la participation d'une entreprise extérieure (sauf les chemins agricoles), ce qui a représenté **20** interventions en 2017 (période hivernale exclue).

Les autres tâches courantes ont été l'entretien et le balayage des chemins agricoles et forestiers (balayage après les travaux des champs, ramassage des feuilles et des branches dans les rigoles et déversoirs, gravillonnage pour réfection sommaire des chemins).

Outre les travaux courants, il faut relever entre autres :

- Réfection et entretien de la totalité de notre mobilier urbain
- Agrandissement et aménagement du cimetière communal (bordures, portail, treillis)
- Création de nouveaux terrains de pétanque à Sorécot
- Aménagements extérieurs au beach-volley
- Aménagements autour de la place du Grand-Pré (bordures, barrières, haie)
- Réfection des chemins de la Plantaz et de Champ-Pamont
- Nettoyage des parcelles forestières communales (après recherche des limites)

# V- 3 – Domaine communal

Surface totale du territoire : 458 ha

Zone agricole: 255 ha Surface forestière: 62 ha

Propriétés communales mises à disposition de l'agriculture : 9.9 ha Surface forestière exploitable propriété de la commune : 28.0 ha

# V - 4 - Groupement du Triage forestier intercommunal de la Venoge

#### V - 4.1 - Généralités

En tant que propriétaire forestier public, notre commune fait partie du Groupement du Triage forestier intercommunal de la Venoge, qui a le statut juridique d'une association de droit public. M. P. Haemmerli est membre du comité.

## Communes partenaires :

Bussigny-près-Lausanne - Chavannes-près-Renens - Cheseaux-sur-Lausanne - Crissier - Ecublens - Jouxtens-Mézery - Mex - Penthaz - Prilly - Romanel-sur-Lausanne - Renens - St-Sulpice - Sullens - Villars-Ste-Croix - Vufflens-la-Ville.

## V - 4.2 - Surfaces forestières gérées

444 hectares de forêts publiques (Confédération-Etat-communes) 228 hectares de forêts privées (500 propriétaires)

#### V - 4.3 - But et structure légale

Le but du Groupement est de favoriser une gestion optimale des forêts sur les 15 territoires et de défendre les intérêts de ses membres. La partie opérationnelle est gérée par un garde forestier qui assume à la fois, une fonction d'autorité publique (représentant de la DGE-Forêt) et de gestionnaire des forêts communales.

La définition de l'entité groupement est contenue dans la loi forestière vaudoise à l'article 11. Le Groupement est constitué d'une assemblée et d'un comité :

#### Législature 2016-2021 :

Président du comité : M. Jean-Claude Glardon, Municipal de Bussigny

Vice-Président du comité : M. Christian Maeder, Syndic d'Ecublens Membre du comité : M. Pierre Haemmerli, Municipal Cheseaux

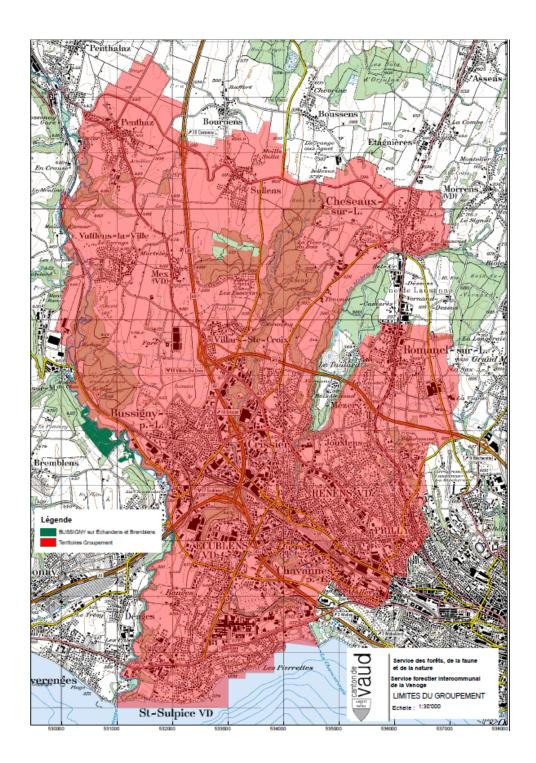
Secrétaire du comité : M. Laurent Robert

Président de l'assemblée : M. Laurent Bovay, Municipal de Crissier Vice-Président de l'assemblée : M. Denis Favre, Municipal de Romanel s/Ls

Secrétaire de l'assemblée : Mme Emmanuelle Pellet

Caissier comptable : M. Michel Gisclon, Boursier de Bussigny

Garde forestier: M. Laurent Robert



# V - 4.4 - Séances de l'assemblée et décisions

Deux assemblées générales ponctuent l'année pour traiter les aspects financiers et la gestion forestière; dans cette perspective, chaque commune délègue son représentant aux assemblées.

L'assemblée ordinaire pour les comptes et la gestion a eu lieu le 22 mars 2017 à Mex. La deuxième assemblée ordinaire, consacrée à l'étude du budget a eu lieu le 13 septembre 2016 à Penthaz.

#### V - 4.5 - Séances du comité

Les attributions du comité figurent à l'article 16 des statuts du Groupement. En résumé, il dirige et administre le Groupement. Les objets particuliers qui ont mobilisé l'attention du comité, mis à part l'organisation des assemblées générales, sont :

- Mise en application des nouveaux contrats du degré d'intégration 3 pour 11 membres du Groupement
- Remplacement de M. Robert en arrêt maladie partiel (reprise à 100 % en juin 2017) et mandat à un garde forestier indépendant

Au total, le comité s'est réuni à 9 reprises

#### V - 4.6 - Contrats de gestion

Depuis 2012, les 15 communes membres du Groupement sont liées par un contrat de gestion degré 1, ce qui implique que toutes les factures et revenus sont comptabilisés par les communes après avoir été consultés ou validés par le garde forestier.

Depuis le début 2017, 11 communes sont gérées selon le contrat de degré 3 pour une durée de 6 ans. Ce qui signifie que tous les coûts et les recettes liés à l'entretien des forêts sont pris en charge par le Groupement. Les budgets correspondent au solde annuel pour chaque commune; ce montant figure dans le contrat de bail.

Lesdites communes sont: Bussigny, Chavannes-près-Renens, Cheseaux-sur-Lausanne, Jouxtens-Mézery, Penthaz, Prilly, Romanel-sur-Lausanne, St-Sulpice, Sullens, Villars-Ste-Croix et Vufflens-la-Ville. Quant aux autres elles sont toujours gérées selon le degré 1.

#### V - 4.7 - Bois prélevé sur le Groupement forestier

Sur l'ensemble des propriétés communales du Groupement il a été prélevé 4'500 m3 de bois (3'877 m3 en 2016).

#### V - 4.8 - Convention avec l'Etat

Le Groupement a signé une convention dans laquelle il s'engage à mettre à disposition de l'Etat, son garde forestier, pour les tâches étatiques uniquement, et selon un tarif calculé en fonction de la complexité de la gestion forestière propre à chaque groupement.

## V - 4.9 - Subventions, Projet « soins aux rajeunissements » 2016-2019

L'Etat et la Confédération aident les propriétaires forestiers par le biais de subventions octroyées pour les travaux effectués dans les jeunes forêts. Le garde forestier assure la direction et la surveillance des chantiers ainsi que le suivi financier du projet.

## V - 4.10 - Subventions, Projet de forêts protectrices 2016-2019

Tous les travaux d'exploitation et de sylviculture compris dans le périmètre du projet de forêts protectrices de la Mèbre de la Sorge et de la Venoge sont indemnisés sur la base de forfait à l'unité. Le but de ce projet est de limiter les embâcles de bois en travers de la rivière qui pourraient mettre en péril les entrées de voûtage. Le garde forestier assure la direction et la surveillance des chantiers ainsi que le suivi financier du projet.

#### V - 4.11 - Plantations forestières

Grâce à la colonisation naturelle des surfaces, nous n'avons recours aux plantations, que d'une manière marginale. Ce procédé est devenu un standard et fait partie des critères qui permettent d'obtenir la certification de nos forêts

#### V - 4.12 - Sylviculture et fauchage (134'200 m2)

Ce chapitre traite des travaux forestiers exécutés à intervalles réguliers dans les jeunes forêts. Les arbres ou les tiges ont une hauteur qui varie entre 2 m. et 18 m. selon l'âge des peuplements. Pour Cheseaux, la surface concernée est de 28'089 m2.

## V - 4.13 - Eclaircies forestières normales (2'649 m3)

Ce chapitre traite des travaux de coupes normales effectuées en respectant le plan de gestion des forêts de chaque commune. Pour Cheseaux les travaux ont porté sur 334 m3.

#### V - 4.14 - Chablis sur propriétés privées (232 m3)

Le terme "chablis" désigne les arbres qui sont, soit secs, soit cassés, renversés ou attaqués par les parasites. A noter que le Garde forestier procède à une inspection officielle des propriétés forestières communales situées à proximité d'infrastructures. Durant cette année la maladie du flétrissement du frêne (chalara fraxinea) a mobilisé une bonne partie des travaux liés à la sécurité du public. Pour Cheseaux les travaux ont porté sur 64 m3.



# V - 5 - Epuration des eaux

# V - 5.1 – Activités de la STEP de Vidy

L'année 2017 se caractérise par l'achèvement des travaux de démolition et de terrassements entamés en 2016, suivi de la réalisation des ouvrages de la deuxième phase du projet.

Les terrassements et les soutènements des parois des fouilles ont été réalisés au gré de l'avancée du chantier. Des mouvements plus conséquents que ceux attendus par les ingénieurs spécialisés ont révélé la présence d'une poche de sol de qualité très médiocre au sud-ouest de la fouille et nécessité la mise en place d'un rang d'ancrages supplémentaire et la réalisation d'un radier bloquant, ce qui a retardé de quelques semaines le début des travaux de gros oeuvre. Les travaux spéciaux (fondations) se sont achevés durant le 3ème trimestre.

Par ailleurs, les investigations archéologiques se sont poursuivies jusqu'en avril. Sans être fondamentales ou extrêmement rares, les principales découvertes ont permis de mettre à jour la berge du lac, plusieurs puits avec fond en bois bien conservé et diverses fondations de bâtiments. Les archéologues ont ainsi pu confirmer et accroître leurs connaissances sur l'activité humaine à l'époque romaine et aux abords du lac.





Démarrés au 1er trimestre, les travaux de gros oeuvre ont été particulièrement marqués par un acte constructif peu courant avec la réalisation, en juin et respectivement juillet, de deux silos en continu 24 heures sur 24, durant 2 fois 5 jours, au moyen d'un coffrage glissant. Le relais des équipes en 3 x 8 heures a permis de garantir la bonne exécution de l'ouvrage, sans accident ni incident technique.

A fin 2017, les différents bâtiments des prétraitements, des traitements primaires et des traitements des boues ont été érigés à des hauteurs telles que des parties d'ouvrages sont désormais visibles depuis l'autoroute ou depuis la route de Vidy. Les travaux du gros oeuvre seront terminés au début de l'été 2018 alors que les équipements électromécaniques seront déjà en cours de montage.

Durant les douze mois écoulés, la météo n'a engendré ni perturbation ni arrêt du chantier. Les ouvriers ont travaillé dans des conditions quelques fois difficiles, notamment lors de journées particulièrement froides ou pluvieuses, et ont ainsi assuré la bonne continuité des travaux engagés.

#### V - 5.2 - Résultats du traitement des eaux

Les volumes d'eaux usées, d'eaux pluviales et d'eaux parasites parvenus à la STEP après déversement en entrée ont atteint 33.4 millions de m3, en diminution de 16.9% par rapport aux 40.3 millions de m3 de 2016. Cela s'explique par des précipitations annuelles cumulées moins importantes, lesquelles ont atteint 1'047 mm en 2017, en diminution de 24% par rapport aux 1'375 mm de 2016.

Les volumes d'eaux usées déversées en entrée de STEP sont en diminution à 2'489'684 m3 en 2017 (3'143'860 m3 en 2016). Cela s'explique par la pluviométrie à la baisse. Ainsi, ce sont 6.9% des eaux parvenues à Vidy qui n'ont pas pu être prétraitées (7.2% en 2016).

La STEP a traité mécaniquement un volume d'eaux usées inférieur de 16.9% à celui traité en 2016. Les quantités déversées après les traitements mécanique ou primaire sans traitement secondaire ont, quant à elles, diminué de 91.2%. Cette forte diminution s'explique par une capacité restreinte des prétraitements provisoires mis en service au mois de septembre 2016, qui officient de goulot d'étranglement, réduisant de manière très significative les déversements internes de la station.

#### V - 5.3 - Consommation et Coût moyen

Pour Cheseaux, la quantité facturée est de 526'998 m3 (2016 : 338'491), y compris les abattoirs. Globalement, la charge nette par mètre cube d'eau consommée s'élève pour 2017 à Fr. 0,86667, plus TVA (Fr. 0,81724).

#### V - 5.4 - Détritus traités

		2017	2016	2015
Vidange fosses septiques et bacs étanches	t	147	244	211
Graisse de restaurants	t	2'227	2'247	2'091
Dépotages liquides et boueux	t	1'202	1'192	1'093
Sable capté par le dessableur	t	1'056	540	253
Détritus interceptés aux grilles	t	291	605	635

#### V - 5.5 - Visites

Durant l'année 2017, la station d'épuration a reçu 1'068 visiteurs (965 en 2016), répartis en 53 groupes (47 en 2016), comme suit :

8 groupes universitaires / hautes écoles / autres formations

8 associations professionnelles / entreprises

33 groupes écoles primaires et secondaires

4 groupes divers (politique, autres administrations, etc.)

Dans le cadre des visites guidées de la STEP, des animateurs spécialement formés ont sensibilisé la jeunesse de la région lausannoise à l'utilisation rationnelle de l'eau et aux importants moyens humains et techniques à engager pour la meilleure protection possible de l'environnement.

# V - 6 - Déchets

# V - 6.1 - Situation générale de Valorsa SA

Depuis 1969, la société VALORSA, située à Penthaz, a reçu le mandat au travers d'une convention d'aider les communes à gérer leurs déchets.

Comme pour 101 communes, représentant environ 198'000 habitants, situées entre l'Ouest lausannois et la Vallée-de-Joux, notre commune dispose ainsi d'un appui technique et administratif pour trouver les meilleures solutions possibles afin d'éliminer les déchets en respectant la législation.

Suite au changement de législature, le Conseil d'administration a été renouvelé en 2017. Sa nouvelle composition est la suivante :

- Jean-Daniel Luthi de Bussigny, Président, repr. Ouest Lausannois
- Bernard Rochat des Charbonnières, vice-Président, Jura-Nord vaudois
- Pierre Hämmerli de Cheseaux, Lausanne
- Patricia Zurcher de Renens, Ouest Lausannois
- Patrick Agassis de Mont-la-Ville, Morges
- Philippe Besson de Penthaz, Gros-de-Vaud
- Pierre Bruni de Bercher, Gros-de-Vaud
- Bernard Ebener de Cossonay, Morges
- Frédéric Gabriel de Lonay, Morges

Le périmètre VALORSA collabore avec la DGE et les 8 autres entités vaudoises en charge des déchets. Les Présidents des Conseils d'administration et les Directeurs se rencontrent plusieurs fois par année afin de coordonner leurs actions et trouver les meilleures solutions, tant au niveau des coûts que de la stratégie de gestion des déchets.

Notre commune a reçu de nombreuses informations au courant de l'année et a pu profiter des conseils avertis de l'équipe de Valorsa qui compte 5 collaborateurs administratifs et 10 collaborateurs gestionnaires de déchets. La surveillance des sacs taxés, les analyse et projets de déchetteries ainsi que les autopsies des poubelles font partie de ces prestations gratuites pour les communes parties au périmètre de gestion des déchets.

VALORSA a participé aux comptoirs régionaux de Cossonay et d'Echallens avec un stand traitant de la problématique de la qualité du compost. Ces deux événements ont permis d'aller à la rencontre de la population et de partager d'une façon conviviale sur le thème des déchets urbains.

L'usine de valorisation thermique et électrique Tridel a ouvert ses portes aux communes de ses 4 périmètres actionnaires, soit GEDREL, SADEC, STRID et VALORSA. Une visite qui a permis aux Municipales et Municipaux de mesurer les aspects techniques de la revalorisation des déchets.

Sur la thématique de la gestion des déchets, les objets en fibrociment amiantés ont fait l'objet d'une grande opération au printemps. VALORSA a été particulièrement active dans l'information et l'organisation de cette journée cantonale. Le « Coup de balai » printanier a permis de récolter une partie des vieux bacs à fleurs, dalles et autres tuiles ou plaques datant d'avant 1992 et contenant de l'amiante. Les Communes actionnaires ont tout particulièrement bien relayé la campagne de sensibilisation et la collecte a été un vrai succès.

L'action avait été précédée d'un cours afin d'accompagner les responsables de déchetterie dans leur rôle et la collecte de ce déchet particulier. En automne, VALORSA a proposé un autre cours technique d'une journée auquel 40 personnes ont participé. « Comment organiser ma déchetterie pour favoriser l'accueil des citoyens » Les thèmes de l'accueil, de la logistique et du savoir-faire ont été abordés.

V - 6.2 - Statistiques globales de Valorsa

Déchets collectés	2017	2016	2015
Ordures ménagères	23'236 tonnes	23'106 tonnes	22'745 tonnes
Déchets encombrants	2'189 tonnes	2'174 tonnes	2'047 tonnes
Déchets ménagers spéciaux	253 tonnes	237 tonnes	263 tonnes
Papier	4'815 tonnes	4'842 tonnes	4'881 tonnes
Verre	4'352 tonnes	4'651 tonnes	4'786 tonnes
Déchets végétaux	1'589 tonnes	2'099 tonnes	1'839 tonnes
Déchets industriels	7'216 tonnes	7'862 tonnes	8'056 tonnes
Boues d'épuration	6'908 tonnes	6'554 tonnes	6'139 tonnes
Déchets carnés	1'108 tonnes	1'054 tonnes	1'108 tonnes
OREA – appareils électriques	346 tonnes	354 tonnes	354 tonnes





# V - 6.3 - Statistiques communales

Seuls certains déchets sont encore collectés hors déchetterie, par l'entreprise mandatée.

Déchets collectés hors déchetterie (tonnes)	2017	2016	2015
Ordures ménagères	478.41	479.70	463.02
Papier	143.76	145.01	144.49
Verre	28.67	33.08	31.63
Déchets compostables	299.28	341.25	294.35

# V - 6.4 - Statistiques intercommunales (déchetterie)

La déchetterie intercommunale, au service des habitants de Cheseaux, Bournens et Sullens est en service depuis février 2012.

Déchets collectés à la déchetterie (tonnes)	2017	2016	2015
Objets encombrants	93.10	87.82	79.54
Déchets compostables	556.78	891.25	731.19
Papier	126.64	137.62	140.19
Carton	96.84	100.90	91.04
Verre (Trié)	183.23	176.31	181.18
Ferraille	61.39	52.10	51.26
Huiles	2480 litres	2680 litres	2770 litres
Bois	163.85	162.03	170.72
Aluminium et Fer blanc	9.51	9.01	10.12
Textiles	30.89	29.36	32.67
PET	15.11	15.00	15.04
Appareils électriques/ informatiques	18.91	16.62	17.10
Capsules de Café	5.67	5.55	5.65
Déchets inertes	114.29	118.00	112.00

# **Chapitre VI: Petite enfance - Oeuvres sociales**

# VI - 1 - Accueil de la petite enfance

# VI - 1.1 - Réseau AJENOL

#### VI - 1.1.1 - Généralités

Le Réseau AJENOL regroupe les Communes de Prilly, Jouxtens-Mézery, Romanel, Cheseaux, Bournens, Boussens et Sullens, et propose au total 9 structures d'accueil collectif, 6 à Prilly, 2 à Cheseaux et 1 à Romanel.

Deux réseaux d'accueil en milieu familial sont actifs sur le territoire du Réseau, celui de Cheseaux, Romanel, Bournens, Boussens et Sullens, constitué en Association, et celui de Prilly et Jouxtens-Mézery, géré par le Service de l'enfance de Prilly. L'AJENOL encadrait, à la fin 2017, 76 AMF (accueillantes en milieu familial).

Les Centres de vie enfantine ont élargi leur offre et proposent au 31 décembre 2017 120 places d'accueil, contre 108 en 2016. Douze places ont été créées à la Galipette de Cheseaux.

Les structures d'accueil parascolaire ont également étoffé leur offre en passant de 168 places en 2016 à 210 places à la rentrée 2017. 24 places ont été créées par l'ouverture de l'APEMS de Corminjoz à Prilly. Les Funambules de Cheseaux ont créé 18 nouvelles places.

Au niveau des places de travail, les structures d'accueil collectif du réseau AJENOL emploient fin 2017 95 personnes (personnel éducatif, de direction, d'administration et d'exploitation), dont 11 apprenti(e)s ASE. Cela représente un total de 65.3 EPT.

Chaque commune a un représentant au Comité, composé de ce fait de 7 municipaux avec voix délibérative et de 3 membres issus des structures avec voix consultative. Depuis juillet 2016, Mme Dieperink est membre du Comité.

La commune de Cheseaux est représentée à l'Assemblée générale par 3 délégué-e-s désigné-e-s par le Conseil communal.

Les trois structures d'accueil de Cheseaux, soit l'accueil familial de jour, la garderie la Galipette et l'UAPE les Funambules, sont reconnues par le réseau, ce qui leur donne droit à recevoir les subventions de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE).

#### VI - 1.1.2 - Activités

#### Conventions

La convention de collaboration AJENOL avec le jardin d'enfants de Jouxtens "le Petit Navire" pour l'accueil d'urgence est reconduite chaque année. Il en va de même pour la convention signée avec le RéseauL (Lausanne) pour le quartier du Taulard.

La garderie d'entreprise de la BCV, la Cabane, a signé une convention en 2016, lui permettant de bénéficier des subventions de la FAJE. Cette convention est aussi reconduite chaque année.

Une convention a été établie avec l'EFAJE (réseau du Gros-de-Vaud) afin de permettre dans certains cas à des enfants d'être accueillis dans un autre réseau que celui du domicile.

#### Assemblée générale

L'AJENOL a tenu en 2017 deux Assemblées générales, le 15 juin et le 24 octobre. Ces AG ont adopté les comptes 2016 et le budget 2018. D'autre part, l'AG a validé la nouvelle grille tarifaire pour l'accueil collectif préscolaire.

#### Comité

Le comité de l'AJENOL s'est réuni 6 fois en 2017. Parmi les divers points abordés et tâches effectuées par le Comité, on peut citer:

- Réflexion sur le développement du réseau et la centralisation de la gestion
- Préparation, discussion et mise en route des mandats confiés à Mme Dubath (organisation du réseau) et M. Cuttelod (logiciel informatique)
- attentes de la FAJE
- Elaboration de la nouvelle grille tarifaire d'accueil préscolaire
- Développement de l'offre d'accueil, notamment en ce qui concerne l'accueil parascolaire, en lien avec la nouvelle LAJE.

Les séances du comité accueillent des représentantes des coordinatrices et des directrices, afin de bénéficier d'informations régulières concernant les structures d'accueil et les AMF.

Le comité a d'autre part reçu les directions des structures en début d'année afin de fixer de manière plus élaborée les échanges et relations entre directions, comité et répondant opérationnel. Enfin le comité a rencontré la secrétaire générale de la FAJE afin de préciser les attentes respectives de chaque partie. Par la suite, les boursiers communaux ont eu l'occasion de rencontrer le responsable financier de la FAJE.

Dans le cadre de sa collaboration avec la FAJE, le réseau AJENOL a été représenté aux Rencontres des réseaux et aux rencontres de la Faîtière des Réseaux, par son répondant opérationnel.

# VI - 1.2 - Accueil familial de jour

#### VI - 1.2.1 - Mission

La structure de coordination de Cheseaux-Bournens-Boussens et Sullens a pour mission d'organiser l'accueil familial de jour de ces quatre communes conformément à la LAJE. Ce service aux familles constitue un des trois volets de l'accueil de jour, en parallèle avec l'accueil collectif préscolaire (garderie) et l'accueil collectif parascolaire (UAPE). Il offre aux enfants un accueil dans un cadre familial. La structure de coordination collabore étroitement avec l'Office de l'accueil de jour des enfants (OAJE) et le réseau AJENOL.

Les dispositions légales permettent à une accueillante en milieu familial (AMF) de garder jusqu'à 5 enfants (en comptant les siens) en même temps chez elle, à temps partiel ou à temps complet. Cette activité offre la possibilité d'ouvrir sa famille à d'autre(s) enfant(s) et de rencontrer d'autre(s) parent(s).

Les communes de Bournens, Boussens, Cheseaux, Romanel et Sullens sont constituées en association pour exercer en commun les tâches liées à la gestion financière de l'accueil familial. La bourse de Cheseaux est notamment chargée de la gestion des salaires des AMF.

Le Comité de Direction, composé de Mmes Jacqueline Dieperink (Cheseaux), Présidente, Sandra Berset (Boussens) et Claudia Perrin (Romanel), est resté en étroit contact tout au long de l'année et s'est réuni régulièrement avec les coordinatrices.

L'Assemblée Générale a eu lieu le 1er juin 2017 à Sullens.

#### VI - 1.2.2 - Tâches de la coordinatrice

Le travail de la coordinatrice comporte principalement les points suivants :

- Etablir un préavis à l'intention de la Municipalité sur les demandes d'autorisation provisoire des candidates à l'accueil familial de jour et sur les autorisations définitives au bout de 18 mois d'activité.
- Organiser les placements chez les accueillantes en milieu familial en tenant compte des besoins spécifiques de chacun.
- Visiter régulièrement les accueillantes en milieu familial (au moins une à deux fois par année).
- Participer aux diverses réunions de coordinatrices du Canton de Vaud avec l'office de l'accueil de jour des enfants (OAJE).
- Suivre divers cours et/ou formation.
- Collaborer avec les coordinatrices du réseau AJENOL.
- Etre en contact régulier avec la Municipale responsable de l'accueil de l'enfance.
- Effectuer les relevés statistiques des placements pour le SCRIS et les 5 communes, ainsi que pour le réseau AJENOL.

VI – 1.2.3 – Situation des AMF et des placements en 2017

	Bournens	Boussens	Cheseaux	Romanel	Sullens	TOTAL
ACCUEILLANTES EN MILIEU FAMILIAL (AMF)						
AMF au 1er janvier 2017	0	2	19	13	3	37
Nouvelles AMF en 2017	0	0	2	1	2	5
Nb maximal d'AMF en fonction durant l'année 2017	0	2	21	14	5	42
AMF ayant démissionné en 2017	0	0	3	3	0	6
AMF au 31 décembre 2017	0	2	18	11	5	36
ENFANTS						
Enfants accueillis au 1er janvier 2017	1	24	102	86	20	233
Nouvelles demandes de placement en 2017	5	22	91	57	24	199
Demandes en attente d'un placement à fin 2017	2	7	28	8	5	50
Nb maximal d'enfants accueillis durant l'année 2017	4	39	165	135	39	382
Enfants sortis en 2017	3	7	43	59	5	117
Enfants accueillis au 31 décembre 2017	1	32	122	76	34	265

Parmi les demandes de placement non résolues, certaines ont été annulées par les parents placeurs qui ont trouvé eux-mêmes une autre solution d'accueil pour leurs enfants telles que grands-parents, crèches ou garderies, déménagement, etc.

Nous accueillons à Cheseaux 8 enfants venant d'autres communes (Romanel, Jouxtens, Prilly et Goumoens) alors que 4 enfants de Cheseaux sont accueillis à Romanel.

# VI – 1.3 – Accueil collectif de jour

L'association La Galipette gère la Garderie La Galipette et l'Unité d'Accueil Pour Ecoliers (UAPE) Les Funambules, toutes deux situées à Cheseaux-sur-Lausanne.

Ces deux structures font partie du réseau d'accueil de jour des enfants du Nord-Ouest lausannois (AJENOL) qui regroupe les communes de Prilly, Jouxtens-Mézery, Romanel, Cheseaux, Bournens, Boussens et Sullens.

## Composition du Comité

Le Comité, élu par l'Assemblée générale du 21 juin 2017, se compose des membres suivants :

M. Michel Zurkinden président

Mme Jacqueline Dieperink vice-présidente

Mme Carmen Chevalley membre
M. Kim Rochat membre
Mme Sandra Berset membre

Conformément aux statuts de l'Association, la commune de Cheseaux a deux représentants au Comité : M. Kim Rochat, membre du conseil communal et Mme Jacqueline Dieperink, conseillère municipale. Mme Sandra Berset est conseillère municipale à Boussens.

La directrice de la garderie, Mme Katia Golay, et la directrice de l'UAPE, Mme Véronique Gagnaux, assistent aux séances avec voix consultative.

Les PV sont tenus par la secrétaire de l'Association, Mme Gilberte Depassel.

#### <u>Activités</u>

Le Comité a tenu 7 séances plénières durant l'année 2017. Il a accompli les tâches statutaires qui lui sont confiées, soit la gestion administrative de l'Association, avec délégation d'un certain nombre de tâches aux directrices, l'approbation des comptes 2016 (avant leur adoption par l'Assemblée générale) et l'élaboration du budget 2018, ainsi que la préparation de l'Assemblée générale du 21 juin 2017.

Le Comité travaille également sur la rédaction d'un règlement du personnel, commun aux structures gérées par l'Association. L'élaboration de ce règlement est freinée par l'attente de la convention collective de travail cantonale pour le secteur de l'accueil de jour des enfants.

En dehors des séances plénières du Comité, de nombreuses séances bilatérales ont été tenues avec les directrices, en relation avec la gestion du Centre de vie enfantine.

Les 12 nouvelles places à la garderie ont pu ouvrir en février 2017 (5 pour les bébés et 7 pour un groupe vertical trotteurs-moyens).

Madame Stéphanie Racciatti, directrice de l'UAPE, a donné sa démission pour le 30 juin 2017. Le comité a engagé Mme Véronique Gagnaux pour la remplacer dès le 1<sup>er</sup> août 2017.

En collaboration avec les deux directrices de l'UAPE, le comité a organisé l'ouverture de 18 places supplémentaires (dont 12 pour les 5P). Les places, autorisées par l'OAJE, ont pu ouvrir à la rentrée d'août 2017.

Fin décembre 2017, la garderie accueillait 98 enfants pour 56 places et l'UAPE 115 enfants pour 66 places.

Le Comité remercie particulièrement Mme Fabienne Pilet, boursière adjointe de Cheseaux, qui tient la comptabilité des deux structures, coordonne la préparation du budget et établit les comptes annuels.

## VI - 1.3.1 - Garderie La Galipette

#### VI - 1.3.1.1 - Enfants accueillis et horaires

La garderie est ouverte de 7 h. à 18.30 h., tous les jours.

Les tranches horaire d'une journée à la Galipette sont constituées comme suit :

- de 07.00 h. à 13.00 h. (après le repas)
- de 07.00 h. à 15.00 h. (après la sieste)
- de 07.00 h. à 18.30 h.
- de 14.00 h. à 18.30 h.

La Garderie respecte les normes autorisées par l'OAJE (office de l'accueil de jour des enfants), qui est l'autorité de surveillance des différentes formes d'accueil à la journée d'un enfant, hors de son milieu familial.

Pour chaque structure, une déléguée de l'OAJE vient contrôler le bon fonctionnement de la garderie et renouvelle régulièrement les autorisations d'exploiter.

# VI - 1.3.1.2 - Evolution

Après deux ans et demi d'ouverture du Centre de Vie Enfantine, l'année 2017 est une année de changements.

Dès le mois de janvier, l'organisation des passages des enfants, dans les différents groupes, est organisée en collaboration avec les coordinatrices. La plupart des *Bébés* vont passer dans le groupe des *Trotteurs* et ces derniers vont passer dans le groupe des *Moyens*.

En février de cette même année, la création de deux sous-groupes est réalisée :

- un groupe de 5 *Mini bébés*. Le groupe trouvera sa place dans une salle qui peut communiquer avec le groupe des *Bébés*; seul le vestiaire, qui est commun, sépare les deux groupes.
- un autre groupe de 7 enfants âgés de 2 à 3 ans (Vertical), dont le lieu de vie est communiquant avec les Moyens. Là aussi, le vestiaire les sépare, il est commun pour les deux groupes.

Jusqu'en janvier 2017, la garderie propose 44 places aux familles de Cheseaux, ainsi qu'aux familles qui habitent dans les villages faisant partie du réseau AJENOL. Dès le mois de février 2017, elle en propose 56, donc 12 places supplémentaires.

L'ouverture de ces deux sous-groupes nécessite l'engagement de deux personnes diplômées pour le groupe des *Mini bébés* et deux autres personnes diplômées pour le groupe *Vertical* (150 % de poste par groupe). C'est le personnel nécessaire au bon fonctionnement des groupes, dans le respect des normes exigées par l'OAJE.

#### VI - 1.3.1.3 - Direction

Depuis janvier 2017, la directrice collabore avec une assistante de direction.

La directrice participe :

- aux colloques des trois groupes
- aux colloques des coordinatrices
- aux colloques institutionnels du soir.

La directrice et son assistante peuvent recevoir et écouter les parents soucieux du bien-être de leur/-s enfant/-s. Ils peuvent prendre rendez-vous par téléphone ou par mail.

La directrice organise et assure les entretiens de collaboration durant l'année, propose des formations et fixe des objectifs.

#### VI - 1.3.1.4 – Equipe éducative

L'équipe éducative compte maintenant :

- une quinzaine d'éducateurs/-trices diplômés/-es, engagés/-es à des taux variables selon le besoin de l'institution
- trois auxiliaires, dont deux ont commencé une formation de deux ans à l'ESEDE (Ecole d'éducatrices ES), à Lausanne, en août 2017
- quatre apprentis/-es, dont un qui a réussi ses examens, avec succès, en juillet 2017
- trois stagiaires, dont une qui a commencé son apprentissage en août 2017, une autre en août 2018 et une troisième son préapprentissage, en août 2018
- deux auxiliaires intendantes
- une secrétaire.

#### VI - 1.3.1.5 – Formation et organisation

Chaque éducateur/-trice a la possibilité de suivre une formation personnalisée, en fonction de ses besoins. C'est lors des entretiens individuels de collaboration, qui ont lieu chaque année, que des objectifs sont fixés. Lors de ces entretiens la directrice et la coordinatrice du groupe sont présentes. Un document est rédigé et signé par les trois parties.

Pour ce qui concerne l'entretien de collaboration des coordinatrices, la directrice et un membre du Comité de l'Association sont présents.

Afin d'assurer la sécurité physique des enfants, chaque membre des différentes équipes éducatives, a effectué la formation *Premier secours pour les petits enfants.* C'est la section des samaritains de Cheseaux qui propose ce cours.

Un colloque d'équipe a lieu une fois par semaine de 13 à 14 h. Il a pour but d'organiser, de discuter et d'améliorer la prise en charge des enfants accueillis. Un objectif de groupe et des objectifs personnels sont discutés durant le colloque et sont travaillés durant l'année. Il appartient à la coordinatrice de groupe d'animer le colloque. Elle transmet les informations et les décisions prises, lors du colloque des coordinatrices, qui a également lieu une fois par semaine.

Une personne assure le moment de sieste des enfants. Un tournus est effectué.

Un colloque du soir est organisé une fois par mois. La durée de ce colloque est de deux heures et tous les membres des équipes éducatives y participent. Il est organisé par les différents groupes.

#### VI - 1.3.1.6 - Activités

En août de chaque année, un nouveau thème est proposé aux enfants. Ce thème est décidé par l'ensemble du personnel éducatif. Il va guider les activités proposées aux enfants.

Promenades : les enfants sortent chaque jour. Il est important de prendre l'air.

Durant l'année, les enfants, surtout des groupes des *Moyens* et *Vertical* ont la possibilité de prendre le LEB. Ces petites sorties permettent de découvrir la région.

Les enfants peuvent aussi se rendre à la ludothèque, pour y découvrir de nouveaux jeux ou à la bibliothèque pour y découvrir de nouveaux livres.

Une fois par semaine, les groupes des *Moyens* et *Vertical* ont la possibilité d'utiliser la salle de gymnastique.

En mars-avril, nous avons proposé aux familles des p'tits-déjeuners à la garderie

- du 27 au 31 mars 2017 => groupe des *Trotteurs*,
- du 3 au 7 avril 2017 => groupes Moyens Vertical,
- du 10 au 14 avril 2017 => groupes des Bébés et Mini bébés.

Les parents et les enfants peuvent venir partager un moment convivial à la salle des repas de la garderie où le petit-déjeuner leur est offert de 7h30 à 8h30 environ. Cette rencontre aide à favoriser les liens professionnels-parents au sein de la garderie.

En juillet, l'année scolaire se termine par une *chantée*, organisée un samedi matin. La chantée est destinée aux parents des enfants qui quittent la garderie pour commencer l'école. Un apéritif est offert à tous.

En août, un nouveau thème est décidé par les équipes éducatives : On visite les pays du monde. Les équipes prévoient déjà les futures activités et les décorations de la garderie.

En septembre, un repas raclette a été organisé en collaboration avec le traiteur Croq'Midi, car le thème voyage débute en Suisse.

En novembre, une partie de l'équipe éducative participe bénévolement à l'organisation de la fête de la courge. Cette fête est ouverte à tout le village, avec la participation des commerçants de Cheseaux, qui distribuent des friandises. Les enfants de la garderie ont confectionné un petit sac et sont allés chercher les bonbons chez les commerçants.

En décembre, comme le veut la tradition la fête de Noël a lieu à la salle communale de Cheseaux. Les parents ont pu venir écouter leur/-s enfant/-s chanter les chansons apprises pour l'occasion. Le père Noël est passé et a distribué des cadeaux

#### **VI - 1.3.2 - UAPE**

#### VI - 1.3.2.1 - Capacité

Dès août 2017, la capacité d'accueil a augmenté de 48 à 66 places (36 le matin avant l'école, 66 pour le repas et l'après-midi ; 36 le mercredi toute la journée) pour des enfants scolarisés en classes 1P à 5P). L'UAPE est ouverte tous les jours de 7h à 18h30 durant les périodes scolaires, mais également une partie des vacances scolaires.

#### VI - 1.3.2.2 – Fréquentation

Il y a 114 enfants inscrits sur la semaine.

## VI - 1.3.2.3 - Equipe éducative

L'équipe à fin 2017 se compose de :

- Une Directrice à 100% avec 20% de travail auprès des enfants.
- Trois éducatrices du tertiaire diplômées HES : une à 75%, une à 84% et une à 85%.
- Trois assistants socio-éducatifs dont un homme qui sont engagés : une à 97.5%, une à 93% et un à 85%.
- Deux auxiliaires : une à 61%, une à 38%.
- Deux apprenties : une en première année et l'autre en deuxième.
- Une stagiaire préalable à 100%.
- Une intendante à 100%. (dont 26% comme auxiliaire avec les enfants)

La secrétaire de l'association travaille à 10% pour l'UAPE.

L'équipe se rencontre 1h30 par semaine (colloque), afin de parler de l'organisation de la journée, du questionnement éventuel concernant divers sujets, des difficultés rencontrées.

#### VI - 1.3.2.4 - Activités

#### **Janvier 2017:**

Les inscriptions pour la rentrée d'août arrivent.

#### Février 2017:

Durant les vacances scolaires, les enfants ont notamment pu aller au Zoo de Servion et recevoir la visite de quelques résidents de l'EMS.

#### Mars 2017:

Un premier contact téléphonique est établi avec les parents des enfants commençant l'école en août 2017. Les inscriptions à l'UAPE leur sont confirmées et un premier rendez-vous est fixé. Plusieurs familles sont orientées vers la coordinatrice des AMF car il n'y a pas assez de places à l'UAPE.

#### Avril 2017:

L'UAPE ré-ouvre après une semaine de vacances. Comme c'est encore les vacances scolaires les enfants ont pu visiter une partie de la ville de Lausanne, jouer aux «Trappeurs» dans la forêt de Cheseaux et faire une chasse aux œufs.

Les parents des enfants qui commencent l'UAPE en août sont accueillis pour le premier entretien administratif.

#### Mai 2017:

Les entretiens pédagogiques entre les nouvelles familles et les Educatrices commencent. Une stagiaire préalable est engagée pour la rentrée d'août.

#### Juillet 2017:

En l'absence temporaire de directrice, l'équipe s'organise seule durant ce mois et Mme Dieperink vient à plusieurs colloques pour définir si l'équipe a des besoins particuliers durant cette période de transition.

## Août 2017 :

La nouvelle Directrice, Mme Véronique Gagnaux, entre en fonctions. Parallèlement, le nombre de places passe à 66.

## Nouvelle répartition des enfants :

L'autorisation d'exploiter de l'OAJE vaut pour un maximum de 66 enfants dont 30 enfants en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année et 36 enfants de 3<sup>ème</sup> à 6<sup>ème</sup> année.

Les deux groupes d'enfants sont répartis comme ceci :

- Les 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années Harmos en un groupe de maximum 12 enfants le matin, maximum 30 durant les repas et maximum 29 l'après-midi.
- Les 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> Harmos en un groupe de maximum 21 enfants le matin, maximum 36 durant les repas et maximum 31 l'après-midi.

#### Octobre 2017 :

Vu l'augmentation du nombre d'enfants, le taux d'activité de l'intendante passe de 80% à 100%.

Durant les vacances scolaires, les enfants ont pu aller visiter la ménagerie du cirque Knie, se promener autour du lac de Sauvabelin, faire un rallye et de la gym dehors.

#### Novembre 2017:

Le 1<sup>er</sup> novembre, l'UAPE a participé à la fête de la courge organisée par La Galipette. Des maquillages ont été proposés aux enfants durant le début de l'après-midi afin qu'ils puissent défiler dans les rues de Cheseaux et mériter les bonbons distribués par les commerçants.

Les parents des nouveaux enfants fréquentant l'UAPE depuis août 2017 ont été conviés à une soirée pour leur expliquer de manière ludique le fonctionnement.

#### Décembre 2017 :

Durant tout le mois, le calendrier de l'Avent a permis aux enfants d'avoir une activité surprise chaque jour: bricolage, cuisine, friandise, ainsi qu'un petit cadeau chacun leur tour

Le 16 décembre, une fête de Noël a été proposée à toutes les familles fréquentant les Funambules à la grande salle de Sullens car la salle de Cheseaux était déjà occupée.

# VI – 2 – Commission consultative enfance - jeunesse

Les membres désignés par la Municipalité pour la législature 2016-2021 sont :

Mmes Katia Golay, Gabrielle Lerjen, Naïcha Kähr, Martine Lob, Véronique Gagnaux (en remplacement de Stéphanie Racciatti), Catherine Sisto, MM Michel Haslebacher, Joël Humbert.

La commission s'est réunie plusieurs fois en début d'année 2017 afin de finaliser le projet de nouvelle place de jeux aux abords de la Maison de commune.

# VI - 3 - ARASPE (Association pour la régionalisation de l'action sociale Prilly-Echallens)

### VI – 3.1 - ARASPE - Association Régionale pour l'Action Sociale Prilly-Echallens

La commune de Cheseaux-sur-Lausanne fait partie de l'Association Régionale pour l'Action Sociale Prilly-Echallens.

Cette association a pour buts principaux :

- L'application des dispositions que la Loi du 2 décembre 2003 sur l'Action Sociale Vaudoise (LASV) met dans les attributions des Associations de communes;
- L'application du Règlement du 28 janvier 2004 sur les Agences d'Assurances Sociales (RAAS).

Le Conseil Intercommunal est composé d'un municipal de chaque commune membre. Sa présidente est Mme Von Kännel Miranda d'Assens. Mme Jacqueline Dieperink en est la vice-présidente.

Le Comité de Direction, formé de 9 conseillers municipaux, est placé sous la présidence de Mme Anne Bourquin Büchi de Prilly. Mme Claudia Perrin de Romanel y représente l'AAS de Romanel dont Cheseaux est une antenne. Le directeur du Centre Social Régional (CSR) et des Agences d'Assurances Sociales (AAS), participe aux réunions du comité avec voix consultative.

Le Codir s'est réuni à 10 reprises, pour ses séances officielles, il a également reçu la commission du personnel. Afin de résoudre les difficultés persistantes au sein du personnel, le codir a par ailleurs mis en place un groupe de travail composé de trois de ses membres qui a siégé 10 fois afin d'auditer les personnes concernées et qui a rapporté les résultats de ses analyses au comité in corpore lors de séances distinctes

Les comptes 2016 ont été acceptés lors de la séance du Conseil Intercommunal du 8 juin 2016 à Assens. Le 2ème Conseil Intercommunal de l'année a eu lieu le 29 novembre à Echallens. Le budget 2018 a été adopté lors de cette séance.

#### Locaux et équipement

Au cours de l'année écoulée, le Codir a également accepté que de nouveaux locaux soient loués à Prilly dans la mesure où les locaux actuels ne permettaient plus au personnel du CSR de tenir des entretiens confidentiels avec les ayant-droit.

Une solution a été trouvée en juin avec un bail pour une villa située à proximité du CSR, et qui héberge, depuis septembre, la direction générale de l'ARASPE et les services back-office du CSR.

#### **Ressources Humaines**

Un total de 59,68 Équivalents Plein Temps (EPT) contractuels étaient actifs au 31 décembre 2017 : 43,76 EPT au Centre social régional (CSR) et 15,92 EPT dans les Agences d'assurances sociales (AAS). La moyenne annuelle a été de 57,05 EPT (41,38 EPT au CSR et 15,67 EPT dans les AAS).

L'augmentation des EPT s'explique en grande partie par une augmentation du nombre d'apprentis (l'ARASPE est passée de 3 à 5 contrats d'apprentissage à la rentrée), et par un mandat spécifique au CSR.

#### Prestations du Centre Social Régional - Revenu d'Insertion

En 2017, le CSR a géré 986 dossiers RI actifs en moyenne mensuelle, par rapport à une moyenne de 980 en 2016 et 945 en 2015. La tendance annuelle s'est donc stabilisée depuis l'année précédente. Malgré une légère augmentation en février, l'évolution des dossiers est à la baisse depuis le mois d'août.

Au 1<sup>er</sup> février est entrée en vigueur la plus importante révision de la loi sur l'action sociale vaudoise, qui a introduit un nombre très important de nouvelles règles dans tous les domaines d'activité régis par cette loi.Citons en particulier la nouvelle prise en charge des jeunes adultes s'adressant au CSR afin d'éviter l'écueil de l'aide sociale et les orienter au plus vite vers la formation.

La première année de cette réforme a été marquée par une certaine complexité et instabilité des règles cantonales, qu'il a fallu transmettre au personnel avec habileté avec un encadrement intensif.

La prise en charge des jeunes demandeurs prévoit à présent une période d'instruction au cours de laquelle les assistants sociaux doivent négocier une contribution financière des parents suite à une estimation de leur capacité contributive à faire par l'Office des bourses.

#### **Prestations des Agences d'Assurances Sociales**

Au mois d'avril, la gestion des remboursements de frais pour les bénéficiaires de PC Familles a été centralisée sur les sites d'Echallens et de Prilly, comme décidé par le Comité lors de la législature précédente.

#### VI - 3.2 - AAS de Cheseaux-Romanel-Jouxtens

Mme Brigitte Dubach assure dans notre commune le traitement des dossiers et accueille les lundi, mardi, et jeudi matin, les assurés qui souhaitaient des renseignements.

Elle assure également le suivi des dossiers des assurés habitant Boussens et Sullens.

La responsable du secteur, Mme Denise Pittet, continue d'effectuer une supervision occasionnelle à Cheseaux, en fonction des besoins.

# VI - 4 – APROMAD

Au niveau cantonal, l'organisation de l'aide et des soins à domicile est chapeautée par l'AVASAD (Association vaudoise pour l'aide et les soins à domicile). Celle-ci délègue les compétences de terrain aux associations régionales.

Notre commune fait partie de l'APROMAD – couronne lausannoise (Association pour la promotion de la santé et le maintien à domicile) qui gère l'aide et les soins à domicile dans notre région. L'APROMAD gère également pour tout le canton le SIPed (soins infirmiers pédiatriques à domicile)

Cette association se veut un service public accessible à tous les habitants de la région desservie. Elle fonctionne grâce à 701 collaborateurs. Elle regroupe 8 centres médicosociaux répartis sur l'ensemble du territoire desservi, soit Cully, Echallens, Epalinges, Le Mont, Oron, Prilly-nord, Prilly-sud et Pully.

Le financement est assuré par les communes, le canton, les caisses-maladie et les clients.

## VI - 4.1 - Statistiques

## Notre commune dépend du CMS Prilly-Nord

#### Nombre de clients par CMS

CMS	2017	2016	2015
Cully	704	687	699
Echallens	614	597	537
Epalinges	501	479	450
Le Mont	511	493	474
Oron	633	630	568
Prilly-nord	473	450	491
Prilly-sud	475	455	455
Pully	878	908	856
Total	4'702	4'530	4'522

# VI - 5 - CULTES

#### VI – 5.1 – Paroisse réformée

La paroisse protestante en quelques chiffres

Il n'y a pas que les cultes du dimanche matin qui occupent les ministres et le Conseil de paroisse, en plus de toute l'activité purement religieuse.

- 30 enfants de 0 à 16 ans viennent aux rencontres de catéchèse
- 100 personnes viennent aux deux repas au printemps et d'automne.
- 57 apéritifs conviviaux qui sont offerts après chacun des cultes de l'année
- 3 X 1600 courriers qui sont distribués avec la lettre d'information.
- **80** aînés âgés de 80 ans et plus, auxquels une quinzaine de visiteurs vont souhaiter leur anniversaire au nom de la paroisse.
- 70 ans, l'âge qu'il faut avoir pour participer aux après-midis de "Fil d'argent" chaque mois.

Ce sont tous ces services qui font vivre et font la convivialité de notre paroisse!



## VI – 5.2 – Communauté catholique

Rattachée à la Paroisse du Bon Pasteur de Prilly, la Communauté Catholique regroupe les Communes de Cheseaux-sur-Lausanne, Romanel-sur-Lausanne, Sullens, Bournens et Boussens.

L'abbé Joseph Hoi célèbre la messe chaque dimanche à 11h00 au Foyer Saint Nicolas à Cheseaux. Le foyer accueille également des baptêmes de jeunes enfants. Il peut la plupart du temps accueillir toute l'assemblée. Toutefois, la communauté catholique souhaite que les communes gardent à l'esprit d'intégrer dans des futures constructions un lieu de culte ou un emplacement en mesure de l'accueillir.

Les messes sont animées tous les dimanches par le groupe des lecteurs et la chorale, accompagnée par une pianiste.

L'année 2017 s'est achevée dans la tradition habituelle par la soirée familiale qui a eu lieu le 17 novembre 2017 à Romanel.

# **Chapitre VII: Instruction publique**

# Rapport de la direction

# Table des matières

- 1. Organisation générale
- 2. Classes primaires
- 3. Classes secondaires
- 4. Enseignement primaire et secondaire
- 5. Effectifs
- 6. Activités et événements divers
- 7. Mesures de prévention
- 8. Bibliothèque scolaire
- 9. Parents
- 10. Bâtiments scolaires



# VII - 1 - Organisation générale

## VII - 1.1 - Autorités scolaires (législature juillet 2016 – juin 2021)

# Bureau de référence de l'établissement primaire et secondaire de la Chamberonne :

Présidence : Madame Sandra Berset

Vice-présidence : Madame Jacqueline **Dieperink** 

Membres:

Bournens: Madame Janine **Zwahlen**, syndique

Monsieur Jean-Marc Weber, municipal des écoles

Boussens: Madame Stéphanie Borgeaud, syndique

Madame Sandra Berset, municipale des écoles

Cheseaux: Monsieur Louis **Savary**, syndic

Madame Jacqueline **Dieperink**, municipale des écoles

Sullens: Monsieur Christian Gozel, syndic

Madame Marie-Christine Pitton, municipale des écoles

Directeur de l'établissement : Monsieur Michel Haslebacher (voix consultative)

Secrétaire : Madame Nicole **Bégel** 

Commune boursière : Cheseaux

Le Bureau de référence s'est réuni 2 fois en 2017, afin de régler les problèmes financiers liés à la vie de l'établissement.

Le directeur des écoles assiste aux séances du bureau de référence, avec voix consultative, conformément à la loi scolaire et à la convention.

#### VII - 1.2 - Conseil d'établissement

Font partie de ce Conseil, les municipaux des écoles des quatre communes, le directeur de l'établissement, trois enseignants, quatre parents d'élèves, ainsi que quatre représentants des milieux proches de l'établissement.

Le Conseil d'établissement s'est réuni 3 fois en 2017.

Il a organisé une conférence sur les enjeux des réseaux sociaux en mai, et un atelier découverte desdits réseaux en septembre.

# VII - 2 - Classes primaires

31 classes et 1 classe d'enseignement spécialisé réparties ainsi :

Collège de Boussens : 4 classes
Collège de Bournens : 2 classes
Collège de Sullens : 3 classes
Collège de la Plantaz – Cheseaux 4 classes

Collège du Marais du Billet - Cheseaux 10 classes, 1 classe enseignement spécialisé

Collège Derrière la Ville – Cheseaux 8 classes

# VII - 3 - Classes secondaires

9 classes et 7 groupes classes au collège Derrière-la-Ville à Cheseaux

## VII - 3.1 – Organisation des options

Les élèves de VG ont à l'horaire 4 périodes d'OCOM (options orientées métiers). Le maître de classe gère 2 périodes avec sa classe en travaillant l'AMP (approche du monde professionnel) et la gestion de classe. Les 2 autres périodes les élèves choisissent entre les travaux manuels, l'économie-droit, la cuisine ou les mitics.

Les 4 options spécifiques (OS) latin, italien, math./phys, économie/droit sont proposées aux élèves de VP. Les élèves de VG ont la possibilité de remplacer les OCOM par une OS.

6 élèves de 10VP, 5 de 11VP et 8 élèves de 11VG suivent le cours facultatif de grec.Le cours facultatif d'italien n'a pas été ouvert à la rentrée d'août 2017.

#### VII - 3.2 - Orientation et réorientation

Décisions d'orientation : VG : 43 élèves 47.8 %

VP: 40 élèves 44.4 %

7 élèves redoublent la 8<sup>ème</sup> année.

A la fin du 1<sup>er</sup> semestre, 1 élève a été réorienté de 9VG en 9VP. A la fin de l'année scolaire, 2 élèves de 9VG ont été réorientés en 10VP et 1 élève de 10VG en 10VP.

#### VII – 3.3 - Certificats d'étude et attestations

La cérémonie des promotions du 28 juin 2017 a marqué la fin de la scolarité obligatoire pour 74 élèves. 39 élèves ont obtenu le certificat d'études de la voie prégymnasiale, 2 élèves de la VP ont obtenu le certificat d'études de la voie générale, dont 1 élève redouble la 11e VP. 32 élèves ont obtenu le certificat d'études de la voie générale et 1 élève a reçu une attestation de fin de scolarité.

# .VII - 4 - Mutations - départs - congés - remplacements

- Sebastien Bovy a terminé le remplacement de Gabrielle Girard début mai 2017.
- Amandine Duboux Libotte a demandé un congé maternité, elle a été remplacée par Leonardo Alba.
- Erika De Gouveia a demandé un congé maternité, elle a été remplacée par Juliette Gouveia jusqu'à fin juin 2017 et par Florine Quartier-la-Tente d'août à octobre 2017.
- Charlotte Courvoisier a demandé un congé maternité, elle a été remplacée par Sabrina Zutter.
- Carol Di Santolo (secrétaire) a demandé un congé maternité, elle a été partiellement remplacée par Rebecca Veselinov.
- Martine Brahim est décédée en juin 2017.
- Sylvia Apothéloz, Mirella Bürgy, Anita Clément, Catherine Graa et Danièle Haas, enseignantes retraitées, ont arrêté fin juin leur activité en fin de contrat.
- Arlette Ruegger, Janine Zwahlen, Jean-Marc Chabbey et Bernard Oulevey ont pris leur retraite au 31 juillet 2017.
- Emmanuelle Godebout a demandé son transfert à Yverdon.
- Nathalie Schenk et Raoul Oppliger ont terminé leur CDD au 31 juillet 2017.
- Depuis le 1<sup>er</sup> août 2017, Leonardo Alba, Jessica Benvegnen, Ismaël Dufour et Jessica Perriard enseignent au Collège de Derrière-la-Ville. Marinelle Favez et Salomé Mrazek enseignent à Boussens, Pauline Mamie à Sullens, Line Meystre au Collège du Marais du Billet et Saima Nasratullah au Collège de la Plantaz.

# VII - 5 - Effectifs

VII - 5.1 - Nombre d'élèves par commune au 1er octobre 2017

		Cheseaux	Bournens	Boussens	Sullens	Vernand	Autre
1P	84	52	3	13	15	0	1
2P	79	52	5	8	11	2	1
3P	61	40	3	10	7	1	0
4P	88	50	7	14	13	3	1
5P	84	47	7	13	15	2	1
6P	73	45	6	7	11	3	1
7P	85	43	10	12	8	8	4
8P	85	42	11	12	14	4	2
VG/VP 9 <sup>e</sup>	83	55	5	12	5	5	1
VG/VP 10 <sup>e</sup>	75	41	6	12	8	7	1
VG/VP 11 <sup>e</sup>	80	55	1	13	5	4	2

Effectif total: 877 élèves

# VII – 5.2 - Elèves extérieurs à l'établissement, domiciliés dans les 4 communes

Ecoles spécialisées officielles: 10 élèves Classes d'accueil : 3 élèves Ecoles privées : 29 élèves Sport-études : 1 élève Enseignement à domicile : 1 élève Autres établissements : 7 élèves

# VII – 5.3 - Destination des élèves ayant terminé leur scolarité obligatoire en juillet 2017

	VG	VP
Places d'apprentissage trouvées	12	5
RAC	4	0
Gymnase	0	33
OPTI	10	0
Autres écoles	7	2

# VII – 5.4 - Elèves de nationalité étrangère

183 élèves ou 20,8 % de l'effectif, provenant de 25 pays.

#### VII – 5.5 - Accueil d'élèves domiciliés hors des 4 communes

15 élèves domiciliés hors des 4 communes sont scolarisés dans l'établissement, les demandes de dérogation ont été acceptées par la Cheffe du département.

39 élèves domiciliés à Vernand sont accueillis dans nos classes (1ère à 11e année).

L'écolage dû pour ces élèves est déterminé par convention et représente le coût réel à charge de l'établissement.





# VII - 6 – Activités et événements divers

Courses d'école

Camps de ski: 6P à Leysin, Morgins et aux Mosses

8P et 9S à Morgins et Grimentz

10S à Grimentz et Leysin

Camps d'été : 7P à l'Auberson

Voyage d'études des classes de 11e en Italie

Animation musicale des chœurs

Exposition info-métiers

Semaine de la lecture ; journée du conte

Animation santé : rallye, semaine du goût et activités ponctuelles

Activités sportives (marche 20 km – joutes – tournois)

Journée « Oser tous les métiers » pour les élèves de 7e - 8e - 9e

Sortie dans le Lavaux des classes de 7e

Cérémonie des promotions

# VII - 7 – Mesures de prévention

- Contrôle dentaire annuel pour tous les élèves
- Rencontre de l'infirmière scolaire avec les classes de 7<sup>e</sup>
- Passage de Profa dans les classes de 6<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup>
- Passage de la brigade des mineurs dans les classes de 8<sup>e</sup>
- Suivi des élèves en difficultés personnelles par les membres du réseau pluridisciplinaire (directeur, médecin scolaire, psychologue, infirmière, médiateurs)

# VII - 8 - Bibliothèque

Située dans l'ancien pavillon de la Galipette depuis l'été 2016, la bibliothèque a le plaisir d'accueillir les élèves des différents collèges de Cheseaux, mais également de Sullens, Bournens et Boussens. Les enfants s'y rendent avec plaisir, que ce soit seuls, accompagnés de leurs parents ou encore avec leur groupe d'amis.

Depuis août 2016, elle fait partie du réseau Renouvaud, regroupant toutes les bibliothèques vaudoises. et possède grâce à cela un catalogue en ligne (http://cheseaux.renouvaud.ch) consultable par les élèves et les enseignants.

La bibliothèque offre à ses usagers un large choix d'ouvrages variés. A l'heure actuelle, environ 6'640 livres garnissent les étagères. La bibliothèque est également abonnée à 9 revues mensuelles.

## VII - 8.1 - Acquisitions

Cette année, 567 nouveaux livres sont venus s'ajouter sur les rayons de la bibliothèque.

Ces acquisitions sont malheureusement à relier à un certain nombre d'ouvrages retirés des collections. 473 documents ont dû être supprimés du catalogue en raison du manque de place dans les rayons ou à cause de leur mauvais état.

## VII - 8.2 - Fréquentation

Un nombre conséquent d'ouvrages ont été empruntés par les élèves. 16'220 livres sont sortis cette année.

Les élèves trouvent également à la bibliothèque un lieu calme où ils peuvent faire leurs devoirs et profiter des postes Internet pour préparer leurs exposés.

#### VII - 8.3 - Animation

En collaboration avec les enseignants, la bibliothèque a organisé 69 animations pédagogiques pour les classes. Ces animations ont eu un grand succès et un certain nombre d'élèves ne venant pas à la bibliothèque avant, la fréquentent désormais régulièrement.

De plus, divers autres événements ont été réalisés cette année :

- <u>Le samedi des bibliothèques</u>: les élèves ont pu profiter de la présence de conteuses et de quelques ateliers sur le thème « Le jeu des 7 familles ». Une quarantaine de personnes y ont participé.
- Les cadeaux de Noël: des cadeaux de Noël ont été proposés aux élèves. Ils ont pu emprunter un cadeau (1 ou deux livres emballés), découvrir à la maison les livres se trouvant à l'intérieur, et les rendre à la bibliothèque une fois lus. L'attrait des cadeaux a été très fort, autant chez les élèves du primaire que du secondaire. Beaucoup d'ouvrages ont donc ainsi été empruntés et lus pendant les vacances de Noël.

#### VII – 8.4 – Bibliothèque adultes

La bibliothèque adultes compte environ 420 lecteurs inscrits, dont 10 % de l'extérieur (Bournens, Boussens et Sullens). Elle est ouverte 5 heures par semaine sous la responsabilité de deux bibliothécaires.

Elle a enregistré 1'998 prêts de livres sur l'année 2017, pour un nombre d'ouvrages disponibles d'environ 3'000. 16 nouvelles inscriptions ont eu lieu durant l'année.

# VII - 9 - Parents

Diverses séances pour les parents ont été organisées au cours de l'année :

Mars: séance parents des futurs élèves de 1P;

Mai : séance d'informations aux parents du 8P sur les options en 9ème et les

voies VG / VP;

Octobre : présentation de l'organisation des niveaux (français, mathématiques et

allemand) aux parents des élèves de 9ème;

Sept/oct: tous les maître-sse-s de classe ont organisé des soirées pour les

parents;

Novembre: rencontre des parents des élèves du 6e, 8e, 10e et 11e avec une

formatrice Profa.

# VII - 10 - Bâtiments scolaires

**Bournens** 

Collège communal 2 salles de classe et 1 local PPLS

**Boussens** 

Collège communal 5 salles de classe, 1 salle de sport et 1 local d'appui

**Sullens** 

a) Collège communal 4 salles de classe et 1 salle ACM

b) Grande salle 1 salle de sport

Cheseaux

a) Collège Marais du Billet 11 salles de classe, 1 salle de sport double, 1 salle ACM,

locaux PPLS.

b) Collège Derrière la Ville 22 salles de classe, 2 salles de dégagement, 2 salles de

sport, 1 salle de rythmique, salles spéciales (ACM, TM, dessin, langue, musique, informatique et science), salle d'étude, cuisine, infirmerie, psychologue, orientation

professionnelle, secrétariat et direction.

Par manque de salles de classe, 2 box supplémentaires

ont été installés.

c) Pavillons de la Plantaz 4 salles de classe.

# **Conclusion**

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir adopter le rapport de gestion 2017, tel que présenté,

et de donner à ces dispositions la teneur suivante :

# LE CONSEIL COMMUNAL DE CHESEAUX

- Vu le préavis municipal N° 21/2018 du 9 avril 2018
- Vu le rapport de la commission de gestion
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

## **DECIDE**

- d'adopter le rapport de gestion 2017

# **DECHARGE**

la commission de gestion de son mandat.

Adopté par la Municipalité en séance du 9 avril 2018

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic : Le Secrétaire :

LS

L. SAVARY P. KURZEN